

**Forum de haut niveau sur la dégradation des cours d'eau par l'orpaillage : La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence du ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau Seydou Lamine Traoré en présence de son homologue du Niger**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

# 977

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Lors du sommet extraordinaire de la CEDEAO sur la Guinée et le Mali tenu le 7 novembre 2021 à Accra, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement avait décidé de sanctions individuelles ciblées contre les autorités en charge de la Transition au Mali. ...

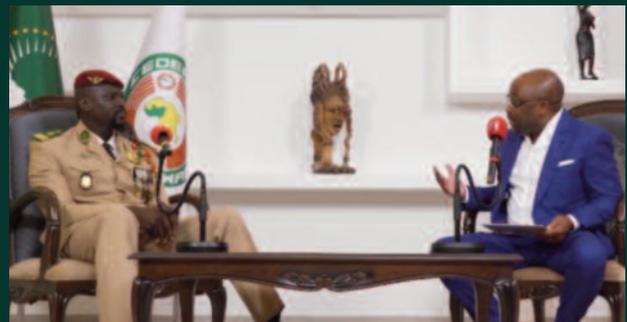


**Mali - CEDEAO**

## Place aux sanctions !



**Prestation de serment a la Cour sup. : De nouveaux agents renvoyés dans l'exercice de leur fonction**



**Deux mois après le Coup d'État : Mamadi Doumbouya prend la parole**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**17** Nov.  
2021

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**1069**

Nouveaux cas confirmés

**42**

Nouveaux guéris

**58**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

**89** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**10** cas graves en soins intensifs  
**281** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**16 758**

**Guéris**

**14 945**

**Décès**

**589**

dont 722 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.17



P.28



P.31



## / Une /



Mali – CEDEAO : Place aux sanctions !

P.5

## / Brèves /



Chronique éco : Des prévisions à la hausse

P.16

Éducation : Les syndicats font marche arrière

P.16

Gao : Début de l'Assemblée générale du CSP

P.17

Assises Nationales de la Refondation : L'ADEMA-PASJ confirme sa participation

P.17

Ce que j'en pense : Les chefs de village chez eux, au palais de Koulouba

P.18

## / Actualité /



Protection des civils : Récit d'une patrouille de sécurisation par les Casques bleus dans la région de Gao

P.20

Orpaillage à Kangaba : Les engins lourds entrent dans la danse

P.21

Forum de haut niveau sur la dégradation des cours d'eau par l'orpaillage : La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence du ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau Seydou Lamine Traoré en présence de son homologue du Niger

P.23

Prestation de serment à la Cour suprême : De nouveaux agents renvoyés dans l'exercice de leur fonction

P.26

Braquage de la Bank Of Africa de Sadiola : Les malfrats dans le filet du Commissariat du 1er Arrondissement de Kayes

P.27

Le colonel-major Issa Ousmane Coulibaly, DG de la Justice militaire : « Pas d'armée professionnelle sans justice »

P.28

G5-Sahel : Un comité de Défense et de Sécurité se tient à Ouagadougou

P.30

## / Politique /



Congrès FAD : Le combat ne s'arrête pas pour Sarr et ses compagnons de lutte

P.31

Soutien à la Transition : Le Président du RDS entre contradictions et contre-vérités !

P.32

## / Culture & société /



L'artiste malienne Salimata Traoré dite Tina à cœur ouvert depuis la France : « D'abord, auprès de ma mère, puis entre 2004 et 2018, Aly Karembé, Abdoulaye Diabaté, Toumani Diabaté, Salif Keita, Rokia Traoré...ont guidé mes pas »

P.34

## / International /



France : Les « Giletsjaunes » ont trois ans et les ferments du mouvement sont toujours là

P.35

Pascal Affi N'Guessan (FPI) : En 2025, « ce serait une surprise que je ne sois pas candidat »

P.36

Deux mois après le Coup d'État : Mamadi Doumbouya prend la parole

P.38

## / Sport /



Mondial 2022 : Des barrages de feu en mars en Afrique

P.40

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

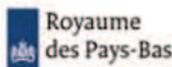
• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....

# FONDATION X FORUM DE BAMAKO



## LA DÉGRADATION DES COURS D'EAU PAR L'ORPAILLAGE



ACI 2000 Hamdallaye, Rue 384, BP E1752  
Site web : [www.forumbamako.com](http://www.forumbamako.com) / E-mail : [infosffb@gmail.com](mailto:infosffb@gmail.com)  
69 73 81 83 / 65 51 52 58 / 72 29 59 42 / 78 52 36 32.

# Mali - CEDEAO

## Place aux sanctions !



Lors du sommet extraordinaire de la CEDEAO sur la Guinée et le Mali tenu le 7 novembre 2021 à Accra, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement avait décidé de sanctions individuelles ciblées contre les autorités en charge de la Transition au Mali.

Dix jours plus tard, la CEDEAO annonce et publie la décision CMS A/ DEC. 02/11/2021 portant imposition de sanctions ciblées contre les autorités de la Transition et toutes autres personnes empêchant le retour à l'ordre constitutionnel normal au Mali adoptée lors de la session extraordinaire du Conseil de Médiation et de Sécurité au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO du 7 novembre 2021.

Les sanctions édictées portent sur le gel des avoirs financiers et les interdictions de voyage à l'encontre des personnes ciblées et des membres de leurs familles. Il ne faudrait donc pas s'y tromper et croire que les sanctions ne concernent que les personnes nommément citées c'est-à-dire tous les membres du Gouvernement à l'exception notable de Abdoulaye

Diop en charge des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et tous les membres du Conseil National de Transition (CNT). Il faut en effet inclure à ce stade leurs familles

ce qui, au bas mot, ferait un millier de personnes. Il est à noter que le président de la Transition, le colonel Assimi Goita n'est pas concerné. Cela correspond aux usages diplomatiques qui excluent les chefs d'Etat en exercice du champ de telles mesures.

Ces sanctions impacteront-elles sur le Mali et sur la conduite de la Transition. Elles vont, à n'en point douter gêner surtout si les « Etats membres, les institutions de la communauté, les Nations Unies, l'Union Africaine et les partenaires bilatéraux et multilatéraux » les appliquent rigoureusement. Mais elles n'étoufferont pas le Mali. Surtout qu'à ce stade, rien n'atteste de leur applicabilité. Combien de ministres maliens ou de membres du CNT ont en effet voyagé après la signature du document par le Président Nana Akuffo ADDO. Que fera la CEDEAO lors de son prochain sommet de décembre 2021. Il faut à cet égard avoir présent à l'esprit l'article 3de la Décision « Le Président de la Commission, en fonction de la situation socio-politique du Mali, propose la modification de la liste et la communique au Conseil de Médiation et de Sécurité pour décision ».

Une épée de Damoclès permanente ou un chantage permanent ?

**Lire en encadré la liste de la CEDEAO**

■ **Moctar SOW**





**SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE MEDIATION ET DE SECURITE AU NIVEAU DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, ACCRA, GHANA, 7 NOVEMBRE 2021**

**DECISION CMS A/DEC. 02/11/2021 PORTANT IMPOSITION DE SANCTIONS CIBLEES CONTRE LES AUTORITES DE LA TRANSITION ET TOUTES AUTRES PERSONNES EMPECHANT LE RETOUR A L'ORDRE CONSTITUTIONNEL AU MALI**

**LE CONSEIL DE MEDIATION ET DE SECURITE,**

- Vu** le Traite Révisé de la CEDEAO en son article 58 relatif à la Sécurité Régionale ;
- VU** la Déclaration des Principes Politiques de la CEDEAO adoptée le 6 juillet 1991 ;
- VU** le Protocole de la CEDEAO relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des conflits, du Maintien de la Paix et de la Sécurité signé à Lomé le 10 décembre 1999 en ses articles 10, 11 et 12 relatifs au Conseil de Médiation et de Sécurité au niveau des Etats membres ;
- VU** le Protocole sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance signé à Dakar le 21 décembre 2001 ;
- VU** l'Acte Additionnel A./SA.13/02/12 en date du 17 février 2012 portant Régime des sanctions à l'encontre des Etats membres qui n'honorent pas leurs obligations vis-à-vis de la CEDEAO ;

**CONSIDERANT** les Principes énoncés dans la Déclaration solennelle de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique, adoptée à Abuja les 8 et 9 mai 2000, ainsi que la Décision AHG.DEC.142 (xxv) relative au cadre portant sur la réaction de l'OUA aux changements anticonstitutionnels de Gouvernement, adoptée à Alger en juillet 1999 ;

**CONSIDERANT QUE** le 18 août 2020 une junte militaire, le Comité National de Salut pour le Peuple (CNSP), s'est emparé du pouvoir au Mali en renversant le Président démocratiquement élu, son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA ;

**CONSTATANT** l'absence de progrès dans la préparation des élections, notamment l'absence d'un calendrier détaillé des activités pour la tenue des élections aux dates convenues ;

**CONSIDERANT** que la non-tenue des élections à date est constitutif de la remise en cause des fondements essentiels de la CEDEAO et viole ainsi les dispositions de l'article 2 paragraphe 2 i) de l'Acte additionnel A.SA 13/02/12 qui prescrivent le respect et la protection des Droits de l'Homme, l'Etat de droit, la démocratie et l'ordre constitutionnel ;

**CONSTATANT** que les incertitudes politiques accrues dans ce pays ont pour conséquences la détérioration de la situation sécuritaire au Mali, qui est de nature à compromettre la paix et la stabilité du Mali et de la Région CEDEAO ;



**CONVAINCU** que l'imposition de sanctions ciblées est susceptible de créer une atmosphère favorable au retour de l'ordre constitutionnel et à l'Etat de droit, ainsi qu'au maintien de la paix et de l'intégralité territoriale du Mali ;

**DECIDE :**

**Article 1 : Sanctions ciblées**

Des sanctions sont imposées contre les individus et les groupes qui ont été identifiés, y compris les membres des Autorités de Transition et des autres institutions de la transition. Ces sanctions seront également étendues aux membres de leur famille.

Ces sanctions comprennent :

- Le gel des avoirs financiers
- L'interdiction de voyage.

**Article 2 : Liste des personnes sanctionnées**

La liste des personnes sanctionnées figure en annexe A de la présente Décision.

**Article 3 : Révision de la liste des personnes sanctionnées**

Le Président de la Commission, en fonction de l'évolution de la situation socio-politique au Mali, propose la modification de la liste et la communique au Conseil de Médiation et de Sécurité pour décision.

**Article 4 : Notification de la liste des personnes sous sanction**

Le Président de la Commission notifie la liste des personnes sanctionnées aux autorités maliennes, aux Etats membres, aux Institutions de la Communauté, aux Nations Unies, à l'Union Africaine, aux partenaires bilatéraux et multilatéraux et à l'ensemble des structures impliquées dans la mise en œuvre des sanctions.

**Article 4 : Entrée en Vigueur et Publication**

1. La présente Décision MSC A/DEC.2/11/2021 entre en vigueur dès sa signature par le Président de la Conférence.
2. La présente Décision est publiée au Journal Officiel de la Communauté dès sa signature par le Président de la Conférence. Elle est également publiée par chaque Etat membre dans son Journal Officiel à compter de la date de sa notification par la Commission.

**FAIT A ACCRA LE 7 NOVEMBRE 2021**

**POUR LE CONSEIL DE MEDIATION ET DE SECURITE**

**LE PRESIDENT**

**S . E . M . NANA ADDO DANKWA AKUFO-ADDO**



**ANNEXE A : LISTES DES PERSONNES SANCTIONNEES AU TITRE DE LA  
DECISION CMS A/DEC. 02/11/2021**

**A.1. MEMBRES DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION MALIEN**

No.	Nom Prénoms	Postes
1.	Monsieur Choguel Kokalla Maiga	Premier Ministre
2.	Colonel Sadio CAMARA	Ministre de la Défense et des anciens Combattants :
3.	Monsieur Mahamadou KASSOGUE	Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux
4.	Monsieur Ibrahim Ikassa MAÏGA	Ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions
5.	Lieutenant-colonel Abdoulaye MAÏGA	Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation
6.	Colonel-major Daoud Aly MOHAMMEDINE	Ministre de la Sécurité et de la Protection civile
7.	Colonel-major Ismaël WAGUÉ	Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale
8.	Madame DEMBELE Madina SISSOKO	Ministre des Transports et des Infrastructures
9.	Monsieur Alousséni SANOU	Ministre de l'Economie et des Finances
10.	Madame SIDIBE Dedeou OUSMANE	Ministre de l'Education nationale
11.	Monsieur Amadou KEITA	Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
12.	Monsieur Lamine Seydou TRAORE	Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau
13.	Madame Diéminatou SANGARE	Ministre de la Santé et du Développement social
14.	Madame DIAWARA Aoua Paule DIALLO	Ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social
15.	Monsieur Mossa AG ATTAHER	Ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne
16.	Monsieur Alhamdou AG ILYENE	Ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine
17.	Monsieur Modibo KEITA	Ministre du Développement rural



No.	Nom Prénoms	Postes
18.	Monsieur Bakary DOUMBIA	Ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle
19.	Madame WADIDIE Founè COULIBALY	Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
20.	Monsieur Mahmoud OULD MOHAMED	Ministre de l'Industrie et du Commerce
21.	Monsieur Bréhima KAMENA	Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
22.	Monsieur Modibo KONE	Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable
23.	Monsieur Harouna Mamadou TOUREH	Ministre de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration
24.	Monsieur Andogoly GUINDO	Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme
25.	Monsieur Mamadou KONE	Ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes
26.	Madame Fatoumata Sékou DICKO	Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politique et institutionnelles
27.	Monsieur Oumarou DIARRA	Ministre délégué auprès du ministre de la Santé et du Développement social, chargé de l'Action humanitaire, de la Solidarité, des Réfugiés et des Déplacés
28.	Monsieur Youba BA	Ministre délégué auprès du ministre du Développement rural, chargé de l'Elevage et de la Pêche



## A.2. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION DU MALI

- |   |                            |
|---|----------------------------|
| 01 Abdallahi MOUHAMEDOUN ALANSARI             | 28 Mamadou Sory DEMBELE    |
| 02 Zaleha ABDOULAYE                           | 29 Ladjji DEMBELE          |
| 03 Attay AG ABDALLAH                          | 30 Fatoumata DEMBELE       |
| 04 Moussa AG ACHARATOUMANE                    | 31 Aliou DEMBELE           |
| 05 Alhassane AG AHMED MOUSSA                  | 32 Souleymane DEMBELE      |
| 06 Mohamed AG ALI MATTAHEL                    | 33 Sory Kaba DIAKITE       |
| 07 Badjan AG HAMATOU                          | 34 Saran Keita DIAKITE     |
| 08 Assarid AG IMBARKAOUANE                    | 35 Amadou DIALLO           |
| 09 Mohamed AG INTALLA                         | 36 Boubacar N. DIALLO      |
| 10 Abdoul Madjid Dit Nasser AG MOHAMED ANSARY | 37 Hawa MACALOU            |
| 11 Mohamed Ousmane AG MOHAMEDOUNE             | 38 Rahmatou HAIDARA        |
| 12 Akli Ikan AG SOULEYMANE                    | 39 Djénébou DIARRA         |
| 13 Amadou ALY                                 | 40 HAIDARA Aichata Cisse   |
| 14 Diadje BA                                  | 41 Racky Talla DIARRA      |
| 15 Seydou BADINI                              | 42 Marimathia DIARRA       |
| 16 Hadji BARRY                                | 43 Kassoum Moussa DIARRA   |
| 17 Haley CISSE                                | 44 Aminata DIARRA          |
| 18 M'Bouye CISSE                              | 45 Djibril DIARRA          |
| 19 Nana Aïcha CISSE                           | 46 Mohamed Lamine DIARRA   |
| 20 Alassane Amadou CISSE                      | 47 Oumar Z DIARRA          |
| 21 Boubacar Amadou COULIBALY                  | 48 Adama Ben DIARRA        |
| 22 Niamey Soumare COULIBALY                   | 49 Kadidiatou DIARRA BARRY |
| 23 Gabriel COULIBALY                          | 50 Mariam DIARRA SAVANE    |
| 24 Youssouf Z COULIBALY                       | 51 Mamadou DIARRASSOUBA    |
| 25 Nouhoum DABITAO                            | 52 Ramata DIAOURE          |
| 26 Abdoul Karim DAOU                          | 53 Malick DIAW             |
| 27 Souleymane DE                              | 54 Seinabou DIAWARA        |
|   | 55 Hatouma GAKOU DJIKINE   |



- |                                 |                                  |
|---------------------------------|----------------------------------|
| 57 Dina DOLO                    | 90 Fousseynou OUATTARA           |
| 58 Salif DOUMBIA                | 91 Mohamed OULD SIDI MOHAMED     |
| 59 Sambou Diadie FOFANA         | 92 Sidi Mohamed OULD ALHOUSSENI  |
| 60 Amina Fatima Ibrahima FOFANA | 93 Moustapha SANGARE             |
| 61 Aboubacar Sidick FOMBA       | 94 Kadidja SANGARE               |
| 62 Adama FOMBA                  | 95 Aminata SANGARE               |
| 63 Abdoulaye GAKOU              | 96 Tenin Kadidja SANOGO          |
| 64 Mamadou Hawa GASSAMA         | 97 Oumou SANOGO                  |
| 65 Hamadoun Amion GUINDO        | 98 Sitan SANTARA MARE            |
| 66 Saladine INAHONGOU           | 99 Nouhoum SARR                  |
| 67 Minkoro KANE                 | 100 Housseini SAYE               |
| 68 Amadou KEITA                 | 101 Boubacar SIDIBE              |
| 69 Bilal KEITA                  | 102 Mohamed SIDIBE               |
| 70 Kassim KEITA                 | 103 Hassane SIDIBE               |
| 71 Salif KEITA                  | 104 Fatoumata CISSE SIDIBE       |
| 72 Moulaye KEITA                | 105 Fatoumata dite Tenin SIMPARA |
| 73 Fatoumata Namory KEITA       | 106 Sidi SOUMAORO                |
| 74 Modibo KEITA                 | 107 Boubacar SOW                 |
| 75 Dramane Monzon KONARE        | 108 Haoua dite Nani SY           |
| 76 Magna Gabriel KONATE         | 109 Issaka TEMBELY               |
| 77 Aboubacar Sidiki KONE        | 110 Kousse THERA                 |
| 78 Mariam KONE KONE             | 111 Lassine TOUNKARA             |
| 79 Dramane Alou KONE            | 112 Aliou TOUNKARA               |
| 80 Aly KONE                     | 113 Fatoumata Aliou TOURE        |
| 81 Mama KONFOUROU               | 114 Younoussa TOURE              |
| 82 Ousmane KORNIO               | 115 Massaran TOURE               |
| 83 Abidine KOU MARE             | 116 Hamadoun Dadie TOURE         |
| 84 Hameye Foune MAHALMADANE     | 117 Mamadou TOURE                |
| 85 Amadou MAIGA                 | 118 Hamidou TRAORE               |
| 86 Moctar MARIKO                | 119 Habibatou Nyououma TRAORE    |
| 87 Badra Aliou NANACASSE        | 120 Sekou TRAORE                 |
| 88 Karamoko NIARE               | 121 Aicha WAFI                   |
| 89 Adama NIARE                  |                                  |

*MAA*

## ■ Ammy Baba Cisse

L'aéroport de Niouro du Sahel porte désormais le nom de Cheick Ahmada Hamahoulla Cherif.

19 Novembre 1968, Date du Coup d'Etat contre Modibo Keita par GMT. Paix à leur âme !



## ■ Ibrahim Ikassa MAÏGA

Rencontre avec le Mouvement Espoir Mali Koura

M. Ibrahim Ikassa Maiga, ministre de la Refondation de l'Etat, a accordé une audience au Mouvement Espoir Mali Kura (EMK) ce mercredi 17 novembre 2021.

Au cours des échanges, il a été question des Assises Nationales de la Refondation, fora qui va plancher sur les réformes globales à effectuer pour la construction du Malikura.

Le mouvement EMK désireux de s'impliquer fortement à ce processus de Refondation de l'Etat, est venu s'enquérir des conditions de participation aux dites Assises afin de réaliser une mobilisation effective. Après des échanges fructueux, le ministre Maiga les a rassuré de l'Inclusivité effective des Assises Nationales de la Refondation dont les organes chargés de la conduite travaillent d'arrache pied pour une plus grande participation.

CCOM- MRE



Le PACP soutient la vision Refondation et les Autorités de la Transition L'annonce a été faite, ce lundi 15 Novembre 2021, à la faveur d'une visite d'information et d'échanges du Ministre de la Refondation de l'Etat, Ibrahim Ikassa MAÏGA, au siège du Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP).

Le PACP, sous la conduite de son Président d'honneur M. Nianankoro Yeah SAMAKE a réservé un accueil chaleureux au Ministre Ibrahim Ikassa Maïga, venu partager la vision de la Refondation, notamment les réformes globales de l'Etat à travers le processus des Assises Nationales de la Refondation (ANR).

Selon son Président d'honneur, le PACP se veut être une force de proposition de solutions, pour atténuer les souffrances, et d'actions citoyennes pour bâtir une Nation malienne forte.

Ainsi, le Parti a salué la démarche du Ministre MAÏGA qui s'inscrit dans une dynamique citoyenne et patriotique et emprunte d'une volonté politique affichée pour prêcher le consensus et l'union sacrée autour du projet de Refondation.

Le PACP a donc réaffirmé son soutien à la Transition et accompagnera les ANR qui permettront de mettre au cœur des débats, la Nation Mali qui demeure le seul dénominateur commun entre toutes les filles et tous les fils du Pays, une Nation malade de par les multiples crises politiques et institutionnelles qui la fragilisent depuis des décennies.

Le Ministre MAÏGA, quant à lui, a remercié le PACP pour l'accueil et l'accompagnement, et a, par ailleurs, sollicité auprès du Parti le partage de leurs convictions auprès des autres forces politiques en vue de favoriser le dialogue pour un Mali Uni.

Enfin, la rencontre a été marquée par la remise d'un jeu de document sur les Assises Nationales de la Refondation par le Ministre au Président SAMAKE, une manière d'encourager le Parti dans son élan de faire des Assises nationales une réussite nationale de par la qualité des propositions pour une nouvelle gouvernance vertueuse.

C-COM/MRE



Le Ministre de la Refondation de l'Etat à la rencontre du FSD Conformément à son agenda de visite de courtoisie et d'échanges avec les forces vives de la nation, le Ministre Ibrahim Ikassa Maïga, a effectué ce Mardi 16 Novembre 2021, une visite au Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) sise au siège de l'ex chef de file de l'opposition.

Pour rappel, le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), est un groupement politique composé des partis et groupements politiques, des associations, des personnalités etc, qui se sont organisées pour la promotion d'un Etat de droit à travers la Sauvegarde de la Démocratie.

Venu prêché devant des convaincus, les échanges entre le Ministre et ses Camarades politiques, ont été essentiellement axés sur le processus de Transition en cours notamment, les réformes globales à travers les Assises Nationales de la Refondation.

Après des échanges fructueux, le Ministre a été salué et félicité par les cadres du FSD pour les multiples actions entreprises afin de faire

du projet de Refondation un succès au bénéfice du peuple souverain du Mali qui l'a largement exprimé à travers des manifestations populaires et autres.

En vue d'une meilleure coordination des actions, les deux parties sont convenues de la nécessité de créer un cadre de concertation périodique.

Le FSD se donne comme mission dans les prochains jours, d'aller sensibiliser les autres forces politiques de la nécessité de participer aux ANR pour l'intérêt du Mali et le bien-être commun.

Le front a réitéré à son hôte du jour son soutien inconditionnel à la transition et son accompagnement sans faille aux ANR.

Le Ministre a remercié ses compagnons de lutte pour le soutien et la confiance renouvelé et les a rassuré de sa disponibilité.

CCOM-MRE



## ■ CINEMcom

l'aéroport de Niono s'appelle désormais « AÉROPORT CHEICK AHMADA HAMAHOULLA CHERIF ». Conseil des ministres.



## ■ Abdoulaye Kone

Lutte contre la vie chère au Mali : Les autorités de la transition mettent 18 milliards dans la balance pour endiguer le fléau



## ■ Maldini BAh

CMAS MAHMOUD DICKO COMMUNE VI nous demandons à nos autorités de retirer le marché des passeports et de la carte Nina à la France. niengodew.



## ■ Jeune Afrique



Après plus de dix ans à la tête de Kiff No Beat, groupe pionnier du rap ivoirien, l'artiste s'envole pour une carrière solo. Il rejoint 92i Africa, le label fondé par Booba, et espère s'imposer sur le marché du rap français.



## ■ Financial Afrik



Le Burkina, à travers la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique, a levé ce 17 novembre 2021 sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) un montant de 31,981 milliards de FCFA (47,971 millions d'euros) au terme de son émission de bons assimilables du Trésor (BAT) dénommé > de maturité 364 jours, organisée en partenariat avec UMOA-Titres basée à Dakar. #Burkina #Umoa



## ■ Casimir Apiè Sangala



Ne pouvons nous pas utiliser plus utilement notre temps que pour des futilités ? Ouvriers, mendiants et petits vendeurs possèdent des champs autour de Bamako. C'est vraiment décevant ces attaques !

Actus Apej Gao  
Formation de 50 jeunes en entrepreneuriat  
Démarrage des sessions de formation ce lundi 15 novembre 2021 en Entrepreneuriat et éducation financière au profit de 50 jeunes des régions de Gao et de Menaka.

Parmi ces 50 jeunes sont concernés également 15 retenus de la 3ème édition de la Bourse de l'emploi et de la Formation Professionnelle 2021 dont 10 de Gao et 5 de Menaka. Jeunes, investissons pour votre emploi.



## DICKO NEWS



Les portraits de Rock Marck Christian kabore ont été déchiré à Bobo aujourd'hui ! C'est pas un bon signe.  
Signé Bakary Diarra



## CARE



Dernières nouvelles : la Maison Blanche prévoit de dépenser des milliards pour développer la fabrication de vaccins anti-Covid aux États-Unis et augmenter les approvisionnements dans le monde en développement.



## Sambou Sissoko



Futur siège de l'ONU Afrique de l'Ouest au Sénégal: ce que je vois est-ce que c'est ce que vous voyez ?

Ce que je vois c'est le 666 ou le chiffre de la bête. Ce chiffre fait référence au diable dans la religion catholique...



## Wassim Nasr



#Syrie l'EI revendique un guet-apens contre les milices pro régime du clan sunnite des Chouaïtat dans la badiya de #Deirezore



## ■ Roch KABORE



Conseil des ministres de ce mercredi 17 novembre 2021. Une minute de silence a été observée à la mémoire de nos vaillants gendarmes tombés sur le champ d'honneur à Inata.



## ■ Abdoul MBAYE



Les images montrent que @BarthelemyDias1 a été arrêté alors qu'il marchait seul. C'est tout

simplement inadmissible! Où était le rassemblement interdit??? Se présenter en lutteur-caïd était une habitude chez @Macky\_Sall. Mais qu'il se méfie de l'excès !

## ■ Cellou Dalein Diallo



La beauté guinéenne au sommet. La fierté guinéenne dans Miss Monde. Saran Bah doit gagner, parce que c'est la Guinée qui gagne et qui brille sur la scène internationale. Alors téléchargez l'application Mob Star et votez pour notre étoile.

## ■ Larmes des pauvres



#Burkina -- Ce 16/11 des éléments du détachement de la #GARSI de #Toeni ( boucle du #Mouhoun) sont tombés dans une embuscade du #JNIM. Les gendarmes ont abandonnés dix-huit (18) motos, un(1) véhicule et une quantité d'armes et de munitions.

On nous disait que plus d'une soixantaine de djihadistes ont été tués, ce qui se présente ici n'est pas compatible avec le résultat annoncé.

# MAD SECURITE

**SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE ET DE SURVEILLANCE**

## MAD SECURITE

NOUS AVONS POUR MISSION D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE VOS LOCAUX 24H/24

**NOTRE SOCIÉTÉ**  
 Enregistrer au registre de commerce  
 Agrément de l'état  
 Couverture assurance RC Professionnelle

**NOS AGENTS**  
 Former par des experts en art martial et sécurité  
 Formation pratique et théorique  
 Enquête de moralité  
 Agents bien équipés  
 uniforme aux couleurs de la société  
 outils de sécurité adaptés à l'environnement et à la situation

**EFFICACITÉ**  
 Contrôles inopinés  
 Des contrôleurs assurent le suivi et la présence des agents  
 Fiche de suivi et évaluation

**SERVICE AJOUTÉ**  
 Audit et Installation d'outil de surveillance et de sécurité sur mesure et à la demande

**MAD SECURITE : Sotuba aci près du boulevard des armés, non loin du 16<sup>ème</sup> arrondissement - Tel : 76 29 07 36 / 50 45 45 52  
 Email : securinetsarl@gmail.com**

**Chronique éco : Des prévisions à la hausse**



**African Gold Group (AGG) a revu à la hausse le potentiel minéral de son projet aurifère Kobada, au Mali. Initialement estimée à 700.000 onces d'or sur 9 ans et 4 mois, la production devrait croître de 44%, par rapport à l'estimation faite en 2020, pour atteindre 1,7 million d'onces, selon l'étude de faisabilité définitive (DFS).**

Cette augmentation est consécutive au «vaste programme de forage» lancé en septembre dernier et achevé en janvier 2021. Ces travaux d'envergure ont en effet contribué à la conversion d'une partie des ressources soustraites en ressources découvertes. La hausse du cours de l'or, explique le rapport d'évaluation, a par ailleurs fourni à AGG l'occasion d'inclure, dans son estimation de ressources, des zones dont «l'exploitation n'était pas économiquement viable auparavant». Un réajustement positif qui fait le bonheur de la compagnie et de ses dirigeants. «Ces résultats sont nettement meilleurs que ceux de l'étude de faisabilité définitive de juillet 2020 et nous sommes très heureux de constater cette croissance continue des ressources mesurées et indiquées», explique le Président directeur général de (PDG) de la société minière. Danny Callow ajoute qu'il existe encore un potentiel de croissance substantiel des ressources du projet. La compagnie minière (Barrick Gold) s'apprête, au titre du 3ème trimestre, à atteindre le sommet de ses prévisions de l'année en cours pour les régions Afrique, Moyen-Orient (AME) et Amérique latine, selon le PDG de la compagnie minière. Ces informations relatives aux résultats financiers du troisième trimestre ont été rendues publiques en début du mois. Le «flux de trésorerie d'exploitation de 1.050 millions USD et le flux de trésorerie disponible de 481 millions USD (environ 265 milliards de FCFA) pour le troisième trimestre soutiendraient davantage un bilan déjà solide et le financement des priorités d'allocation de capital de Barrick Gold», selon son directeur exécutif, Mark Bristow.

**Éducation : Les syndicats font marche arrière**



**Reculer pour mieux sauter ? Les Syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 ont décidé vendredi de donner une chance à la négociation avec le gouvernement en enjoignant aux enseignants de rendre les notes et les propositions dès lundi. Une marche arrière consécutive à la proposition gouvernementale de majorer de « 10 à 15% l'indemnité de responsabilité, ce qui revient à une augmentation par catégorie de : 4 650 FCFA pour la catégorie C ; 6 150 FCFA pour la catégorie B ; 7 575 pour le professeur titulaire ; 8 700 FCFA pour le professeur principal ; 9 450 pour le conseiller pédagogique cat. A ; 10 200 FCFA pour le professeur agrégé et inspecteur », a indiqué un communiqué publié par l'intersyndicale.**

Qu'à cela ne tienne, ils ont soumis une grille aménagée à l'appréciation du gouvernement et indiqué à l'avance faire preuve de « flexibilité » là-dessus. Comme, il est loisible de le constater, les Syndicats ont enterré pour l'instant le vieux refrain de « l'article 39 ou rien » après s'être heurtés au mur de refus du gouvernement. Mais, « la non-évaluation reste en vigueur ». La nouvelle est accueillie par un ouf de soulagement des parents d'élèves. A défaut des listes de passage, les enfants poireautaient à la maison.

Source : L'Informateur

En témoignent, selon lui, les performances enregistrées. «Les résultats de l'exploration réussie de friches industrielles, en particulier en Amérique du Nord et en Afrique, indiquaient que le groupe était sur la bonne voie pour remplacer ses réserves d'or nettes d'épuisement en 2021. La volonté d'élargir son portefeuille et d'étendre son empreinte mondiale a ajouté de nouveaux projets d'exploration dans cinq pays», a déclaré le PDG de Barrick Gold. Mark Bristow a informé que le dividende trimestriel durable de 9 cents par action et le paiement de la dernière tranche de 250 millions USD (137,5 milliards de FCFA) de la distribution de remboursement de capital de 750 millions USD (environ 412,5 milliards de FCFA) se combineraient pour porter le rendement total en espèces aux actionnaires à un niveau record d'environ 1,4 milliard de dollars en 2021.

Cheick M. TRAORÉ / Source : L'ESSOR

## Gao : Début de l'Assemblée générale du CSP



La ville de Gao accueille l'Assemblée générale du Comité Stratégique Permanent (CSP) à partir d'aujourd'hui pour trois jours. Rappelons que le CSP comprend la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), le Mouvement Arabe de l'Azawad (MAA), le Groupe d'Autodéfense Touareg Imghad et Alliés (GATIA) et le Mouvement pour le Salut de l'Azawad (MSA), tous des groupes armés signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger.

**E**n prélude aux travaux, une délégation conduite par le Vice-président du CSP, Fahad Ag Almahmoud et le Général Elhadji Gamou, a rendu visite hier au Gouverneur de la Région de Gao, le Général de Brigade Moussa Traoré.

À l'issue des échanges, le Vice-président du CSP a confié que sa délégation était venue s'entretenir avec le chef de l'exécutif régional au sujet de la rencontre que les mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger s'apprentent à tenir dans la Cité des Askia. Le but de la rencontre est de «dégager une position commune sur la mise en place du Comité Stratégique Permanent».

Selon Fahad Ag Almahmoud, l'Assemblée générale du CSP portera sur trois points essentiels : les initiatives pour la sécurité de tous les mouvements partout où ils se trouvent, les initiatives pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger, et les messages de sensibilisation pour la cohésion, la réconciliation et la paix.

Le Gouverneur de la Région de Gao a indiqué aux groupes armés de rester dans la périphérie de la ville pour tenir leur assemblée générale. Le Général de Brigade Moussa Traoré a souhaité bonne chance aux organisateurs et les a exhortés à la prudence.

Certains groupes sont armés venus à bord de centaines de véhicules pick-up sur lesquels flottait le «drapeau de l'Azawad». Ce qui a créé un début de panique au sein de la population locale.

Abdourhamane TOURÉ / Amap-Gao / Source : L'ESSOR

## Assises Nationales de la Refondation : L'ADEMA-PASJ confirme sa participation



Le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a reçu hier au Palais de Koulouba, le nouveau bureau de l'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (Adema-PASJ), conduit par son président Marimantia Diarra.

**L**es deux parties ont échangé sur l'organisation des Assises nationales de la refondation (ANR), dont la phase finale est prévue en décembre prochain.

Au terme de la rencontre, le président de l'Adema a confirmé que sa formation participera à ce forum. «Notre souci était l'inclusivité. Il faut que l'essentiel des forces politiques du Mali participent à ces assises pour que tous les Maliens parlent de la même voix par rapport à la situation qui prévaut », a estimé Marimantia Diarra.

D'après lui, le chef de l'État est déjà largement acquis à l'idée d'inclusivité autour de ce forum et est en train de travailler à cela. Pour le leader politique, les termes de référence, qui ont été élaborés pour ces Assises, ne doivent pas être considérés comme bouclés mais susceptibles de recevoir une participation des autres forces politiques pour la réussite complète du forum.

«Nous pensons que les Assises doivent s'appuyer sur des choses essentielles qui encadrent la vie de la nation », a déclaré le président de l'Adema. Ajoutant que certains détails pourraient être remis à des tables rondes après le forum. Marimantia Diarra a par ailleurs réaffirmé le soutien de son parti à la Transition.

Cette rencontre a enregistré la présence du ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, Ibrahim Ikassa Maïga et de son collègue en charge de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le colonel Abdoulaye Maïga.

Bembablin DOUMBIA / Source : L'ESSOR

www.malikile.com

**Ce que j'en pense : Les chefs de village chez eux, au palais de Koulouba**

**L'union fait la force. La rencontre de l'ensemble des chefs traditionnels et coutumiers du Mali avec le chef de l'État, le Colonel Assimi Goïta, le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga et le gouvernement portera fruit. Le Mali vit dans l'insécurité depuis des années.**

Les vrais piliers du pays, les chefs de village et de quartier sont restés debout sur les remparts. Ces guerriers, d'un autre genre, viennent de marquer l'histoire d'une croix blanche. L'inédit, dans ce sens, s'est produit le vendredi 12 novembre 2021, dans la salle des banquets de Koulouba. Ils sont venus à Bamako prouver leur détermination à transmettre de vive voix la parole du peuple au colonel Assimi Goïta.

Ils ont confiance en l'homme. Le District de Bamako, les 19 régions du Mali sont venus le lui dire les yeux dans les yeux. Le Palais de Koulouba réunissait dans la même salle pour la première fois les représentants des villages et des quartiers. Cet événement me rappelle «l'œuf de Christophe Colomb». Il fallait y penser n'est-ce pas ?

La mission a été dignement accomplie. Les chefs coutumiers et les plus hautes autorités ont échangé dans une atmosphère détendue. Ils sont renforcés dans leur mission de mandataire du peuple. Le drapeau malien

flottera au dessus de toutes les résidences des chefs de village et de canton, qui arboreront aussi un macaron. La devise du Mali «Un peuple, un but, une foi» demeure une réalité intangible sur tout le territoire.

N'est-ce pas que le gouvernement fournira aux chefs coutumiers les moyens qu'il faut, pour mettre au travail le potentiel juvénile villageois et urbain ? J'espère que les quartiers de Bamako ne seront pas oubliés. Pourquoi ne pas doter tous les quartiers de la capitale de complexes sportifs, de Maisons de la jeunesse et de la culture (MJC) ?

La rencontre de Bamako déclenche une grande mobilisation du monde rural. Pourquoi ne pas stimuler l'agriculture intégrée en initiant le forage de deux ou quatre puits dans tous les champs ? Pourquoi ne pas aménager une ou deux mares de pisciculture dans la périphérie de chaque village ? La disponibilité pérenne en eau soutiendra le maraîchage et débouchera sur l'autosuffisance alimentaire. L'exode rural pourrait être fortement réduit. Quel bonheur que le cordon ombilical soit rétabli entre les vestibules villageois et Le Palais de Koulouba.

Cette embellie durera si les plus hautes autorités se souviendront que dans la mobilisation sociale l'argent est le nerf de la guerre. Qu'il plaise au Tout-Puissant qu'en 2022 le Président Assimi Goïta renouvelle son fameux geste de solidarité envers les démunis. Et que cette fois, tous les villages et quartiers du Mali soient dotés. Mieux vaut une fois que jamais. Les chantres de notre pays ont raison. Le bateau Mali tanguera, mais ne sombrera jamais. Amine.

Sékou Oumar DOUMBIA / Source : L'ESSOR



**malikile.com**  
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



# Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite  
s'étend à tous les agents publics sans exception

**Article 2:** Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



# Protection des civils : Récit d'une patrouille de sécurisation par les Casques bleus dans la région de Gao

Conformément à son Mandat, notamment en ce qui concerne la protection des civils, la Police des Nations Unies UNPOL organise régulièrement des patrouilles de courtes et de longues portées pour aider les Forces de défense et de sécurité du Mali à sécuriser les populations. Immersion dans l'une d'entre elles dans la région de Gao



**N**ous sommes le 9 novembre 2021. Dès les premières heures de la matinée, les éléments de l'Unité constituée de la police du Burkina Faso (BURK-FPU) et les Officiers individuels de police (IPOs) chargés de la patrouille de longue portée de ce jour s'activent. Les trois véhicules multi-usage (MPV) apprêtés sont alignés et les hommes de la patrouille sont prêts également. Dans les locaux régionaux d'UNPOL, le coordinateur FPU de la région de Gao, le Commissaire principal Bawélé TCHARA en présence des chefs d'équipes FPU, briefe le chef de la patrouille et les Officiers individuels de police (IPO) sur la mission du jour. Les consignes données, la patrouille quitte le Super camp de la MINUSMA Gao, direction Bara à soixante-quinze kilomètres au Sud-Est. Première halte, la gendarme-

rie régionale de Gao pour informer les responsables sécuritaires régionaux de la mission du jour. Deux agents des Forces de sécurité maliennes (FSM) se joignent aux éléments d'UNPOL pour la patrouille. « C'est une preuve de la bonne collaboration entre la Police des Nations Unies et les Forces de sécurité maliennes, » explique le IPO Aristide F. AKPO. « Il est évident que c'est ensemble eux et nous que nous protégerons mieux les populations si nous mettons nos efforts en commun ce qui permettra également de créer un environnement sécurisé qui permette la mise en œuvre des accords » rappelle la cheffe UNPOL à Gao, la Générale Odile KANTYONO. Alors que la patrouille conjointe UNPOL-FSM quitte la ville de Gao, une autre patrouille UNPOL quitte la ville d'Ansongo pour le même

objectif de sécurisation. Les deux se retrouvent en fin de matinée dans la localité de Bara où c'est le jour de marché hebdomadaire. Ensemble, elles se déploient autour du marché pour rassurer la population. La présence des Casques bleus semble habituelle en témoignent les échanges d'amabilité avec les commerçants. « Depuis que la MINUSMA et les soldats passent régulièrement, nous sommes rassurés. Les actes de banditismes que nous subissons sur l'axe Gao-Ansongo ont fortement baissé avec le passage régulier des patrouilles » déclare un usager de cet axe. « C'est bien mais il faut encore faire plus car l'insécurité règne toujours » renchérit-il. Dans les allées du marché, les Casques bleus n'hésitent pas à s'arrêter pour discuter avec la population et faire de la sensibilisation. La lieutenant de police Ida Tehiera KAMBOU aborde un groupe de femmes assises devant leurs étals. Aidée d'une interprète, elle leur parle d'éducation de base et de scolarité. La Casque bleue les encourage à envoyer leurs enfants à l'école. La lieutenant Ida Tehiera KAMBOU évoque également devant ces femmes les violences basées sur le genre en leur expliquant que les Nations Unies luttent fortement contre celles-ci. Aussi, les a-t-elle conseillés de dénoncer d'éventuels cas de viol dont elles ont été victimes ou témoins. L'IPO Aristide AKPO, lui, a expliqué à ce même groupe de femmes rejoint entre-temps par d'autres habitants le concept de la police de proximité en les incitant à dénoncer les crimes et délits aux Forces de sécurité publique et à collaborer étroitement avec elles.

En plus de la localité de Bara ce jour, la patrouille s'est aussi rendue à Haoussa Foulane situé à une quarantaine de kilomètres environ, au sud-est de Gao, dans la commune de Gabéro. Là aussi, les Casques bleus ont échangé avec les rares habitants rencontrés sur la place du marché habituellement bruyante de monde. « La plupart des gens sont partis au marché de Bara et certains sont partis au champ » nous explique un habitant rencontré sur place. Selon la Générale Odile KANTYONO, ces patrouilles vont continuer pour le bien des populations de la région de Gao.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

## Orpillage à Kangaba : Les engins lourds entrent dans la danse

**Depuis 2018, le gouvernement a élaboré un projet de plan d'action pour l'interdiction de l'exploitation de l'or par dragues**

**À la manière des compagnies minières industrielles, les orpailleurs s'organisent davantage pour louer des engins lourds qui mettent les forêts sens dessus dessous. Les dégâts sont certes énormes sur l'environnement, mais les profits pour les villageois sont également colossaux. Une nouvelle tendance qu'il faudrait certainement encadrer**

**S**i l'or n'existait pas, le Mandé dont les griots et écrivains arabes chantent la grandeur, n'aurait peut-être pas existé. Le métal jaune a fait la gloire et la prospérité de tous les empires et royaumes qui se sont succédé sur ce vaste territoire.

En la matière, le Cercle de Kangaba, vitrine de cette civilisation authentique, est une zone d'orpillage par excellence. Pratiquée autrefois par les Malinkés dans cette contrée aurifère, l'extraction traditionnelle de l'or consistant à

creuser des puits surdimensionnés avec des outils rudimentaires se faisait en saison sèche. Les bras valides partaient, avec la bénédiction des anciens, chercher de l'or afin de pouvoir subvenir aux besoins de la famille comme le paiement de l'impôt, de la dot et des trousseaux des jeunes en âge de se marier.

Mais, le phénomène a pris de l'ampleur au point de devenir la principale source de revenus pour des centaines de Maliens. La plupart d'entre eux, généralement motivé par le gain

facile ou rapide, parcourent des dizaines de kilomètres pour s'offrir la pierre précieuse que l'on «ramasserait à la surface de la terre à travers le pays». Il vide les villages de leurs bras valides en plein hivernage malgré les décisions interministérielles l'interdisant en cette période.

À cette pratique est venue s'ajouter l'orpillage par dragage sur les cours d'eau. Le fait nouveau est l'usage d'engins lourds dans l'orpillage. Les effets aux plans économique et environnemental, ne se sont pas fait attendre. Face à ce contraste, les observateurs s'interrogent : faut-il arrêter l'orpillage ou l'organiser ? Faut-il intensifier les activités de répressions contre ceux qui bravent l'interdiction du dragage sur les cours d'eau comme il est stipulé dans le Code minier de 2019 (entré en vigueur en 2020), mais qui rapporte beaucoup d'argent aux communautés locales ?

Les réponses à ces questions divisent les acteurs concernés. Certains demandent juste de voir comment, en deux décennies, les villages et même les hameaux se sont métamorphosés. En lieu et place des maisons en chaume ou en cases rondes, ont poussé des bâtiments en dur avec les toits en dalle ou en tôles.





«Celui qui a vu ces villages hier et aujourd'hui ne peut pas imaginer qu'on puisse demander d'arrêter l'orpaillage. Pour preuve, les incendies qui ravageaient les villages appartiennent désormais au passé, car les toits de toutes les maisons sont en dalle ou en tôle», explique un propriétaire terrien de la Commune rurale de Minidian. S'y ajoute, selon lui, le paiement des intrants et équipements agricoles, des taxes et impôts grâce à l'argent issu de l'orpaillage. Un autre orpailleur qui fait office de «tombo-loma», organisation chargée de la sécurité et de la protection des placers, va plus loin. Ce dernier estime que l'orpaillage est aujourd'hui le plus gros pourvoyeur d'emplois dans la zone. Les jeunes, diplômés ou non, affluent vers les sites d'orpaillage et y gagnent de quoi subvenir à leurs besoins. L'arrêt de l'orpaillage équivaut aujourd'hui à ouvrir la porte au grand banditisme à travers le pays, affirme-t-il.

**DÉGÂTS ÉNORMES-** De plus en plus ambitieux «l'appétit venant en mangeant» les villageois s'organisent pour louer des engins lourds qui rapportent gros. Telle est la tendance aujourd'hui sur plusieurs sites d'orpaillage. Les effets néfastes de cette pratique nouvelle sur

l'environnement sont incommensurables. Les dégâts causés par les bulldozers sont énormes et sautent à l'œil.

Au nombre de ces dégâts, figurent la dégradation des sols et de la végétation à cause de la coupe abusive des arbres, le risque d'empoisonnement des cours d'eau par les produits chimiques et la destruction/disparition des mares, explique le chef du Service local de l'assainissement. Celui-ci ajoute que les énormes fosses creusées par les pelles mécaniques ne sont pas réhabilitées. Si rien n'est fait au plus vite, c'est l'avenir de plusieurs générations qui s'en trouverait compromis.

À entendre le chef d'antenne sous bassin du Haut Niger à Kangaba, Opéri Berthé, l'orpaillage par dragage est le drame des cours d'eau au Mali. Selon lui, cette activité est à l'origine de la pollution de l'environnement, la contamination des eaux, la destruction de l'oxygène dissout et la disparition de la faune aquatique et la modification de la topographie des cours d'eau.

Depuis 2018, le gouvernement a élaboré un projet de plan d'action pour l'interdiction de l'exploitation de l'or par dragues dans les cours

d'eau au Mali.

Pour minimiser les dégâts, le 2<sup>e</sup> adjoint au préfet du Cercle de Kangaba Allaye Cissé a récemment signé une décision pour mettre fin à l'utilisation des engins lourds dans l'orpaillage. Chefs traditionnels et responsables des sites d'orpaillage se sont engagés à arrêter l'utilisation des engins lourds à partir du 15 novembre 2021 comme prévu par la décision du préfet du Cercle de Kangaba.

Dans la Commune de Benkadi, la population a dit à la mission de sensibilisation dépêchée par le chef de l'exécutif local que les ressources tirées de l'orpaillage avec les pelles mécaniques et les bennes sont considérables. Elle a également fait savoir que l'arrêt de ces machines provoquera un manque à gagner irremplaçable. La délégation conduite par le préfet s'est montrée intraitable et a prévenu les éventuels récalcitrants des sanctions auxquelles ils s'exposent.

Sidy DOUMBIA  
Amap-Kangaba  
Source: L'ESSOR

# Forum de haut niveau sur la dégradation des cours d'eau par l'orpaillage : La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence du ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau Seydou Lamine Traoré en présence de son homologue du Niger

L'Institut des Hautes Études en Management (IHEM) a abrité la cérémonie d'ouverture du Forum de Haut niveau sur la dégradation des cours d'eau par l'orpaillage ce mercredi 17 novembre 2021.

Tour à tour, les personnalités intervenantes ont déploré le sort désastreux qu'ont réservé les orpailleurs nationaux et étrangers à notre environnement.

Madame la ministre nigérienne de l'Énergie, de passage à Bamako, a aussi fait un état des

lieux de l'exploitation de l'uranium dans son pays.

C'est à la suite de ces interventions que le ministre Lamine Seydou Traoré et son collègue de l'environnement laissé l'honneur à Madame la ministre de l'Énergie du Niger d'ouvrir les travaux du Forum.

**A lire en encadré le discours du président de la Fondation Forum de Bamako, Abdoullah Coulibaly**

Monsieur le Ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions régionales et internationales; Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps Diplomatique ;

Mesdames et Messieurs les Élus ;

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile et du secteur privé ;

Mesdames et Messieurs les Représentants de la presse ;

Honorables panélistes ;

Distingués Invités ;

Mesdames et Messieurs

L'exploitation de l'or au Mali connaît, c'est peu de le dire, une situation des plus inquiétantes. Il ne s'agit pas, Mesdames et Messieurs, de jouer à se faire peur. Il n'est point excessif d'affirmer que les cotes d'alerte ont atteint un seuil tel que si les choses restent en l'état, si une action d'envergure n'est pas mise en œuvre dans les plus brefs délais, alors, notre pays sera exposé à des dangers qui risquent de porter un coup, n'ayons pas peur des mots, un coup fatal à l'économie nationale. Ce n'est pas jouer à l'oiseau de mauvais augure que d'avancer que l'état de santé physique d'une impor-





tante frange de nos populations sera malheureusement exposée à de sérieuses dégradations qui risquent fort d'être irréversibles. Le fléau, sans alarmisme aucun, dans les temps à venir, pourrait bien rivaliser avec des pandémies comme le SIDA et la Covid 19 que notre pays essaie de conjurer vaillamment. Alors, le temps d'une mobilisation à grande échelle est arrivé.

Depuis la nuit des temps, le Mali est réputé pour ses richesses aurifères. Selon des sources dignes de crédit comme le British Museum, dans les années 1200, le stock d'or du Mali représentait la moitié de la production aurifère mondiale. Le souverain Kankou Moussa, qui régna sur l'empire du Mali entre 1212 et 1237, était considéré comme l'homme le plus riche de la terre et son expédition légendaire à La Mecque avec une vingtaine de tonnes d'or continue encore de nos jours à défrayer la chronique.

Huit siècles plus tard, la frénésie pour l'or a atteint une ampleur effrayante. Les statistiques en la matière n'offrent généralement qu'une garantie la plus souvent sujette à caution. De l'orpaillage traditionnel au moyen d'outils et d'instruments rudimentaires ancestraux, on en est arrivé à pratiquer un orpaillage prétendu artisanal qui met en branle des moyens techniques colossaux, des appareils électroniques de détection sophistiqués, des engins de terrassement imposants qui rivalisent avec les équipements considérables des sociétés minières ayant pignon sur rue tels

que les dragues et autres plateformes mécaniques érigées parfois en barrages qui contraignent le cours normal des rivières menacées d'assèchement.

L'orpaillage dit légal et son pendant illégal emploient un personnel estimé à un million dont plus de 20 000 enfants exposés tout comme les adultes à de multiples formes de toxicité. Les conséquences de ce chamboulement des terres et le bouleversement des écosystèmes qui en découlent offrent des spectacles de désolation à la limite de l'apocalypse. Les paysages sauvages luxuriants qui abritaient une flore et une faune servant de cadre de vie naturel, les cours d'eau qui ont survécu à des cycles de sécheresse endémiques où s'abreuvaient les animaux sauvages, le bétail et les populations offrent désormais un spectacle hideux difficilement supportable.

On imagine alors aisément la précarité devenue le lot de populations désarmées dont les cris de détresse se noient dans la cupidité et l'irresponsabilité de toute une chaîne de décideurs qui ont laissé s'installer sciemment, au fil du temps, la catastrophe. Pourtant, l'exploitation industrielle et l'orpaillage sont régis par des normes établies par les pouvoirs publics maliens. Seulement voilà, au fil du temps, la déliquescence systémique qui frappe le fonctionnement normal de l'État et ses institutions, est venue à bout de toutes les dispositions légales règlementant l'exploitation minière sur toute l'étendue du pays.

La Direction Nationale de la Géologie et des

Mines clame son impuissance devant l'indiscipline manifeste des orpailleurs déterminés à refuser de respecter les instructions qui délimitent les couloirs octroyés. Ces orpailleurs n'hésitent pas, en toute impunité, à violer les concessions dûment attribuées à des opérateurs reconnus qui se sont acquittés de toutes les obligations financières, souvent lourdes, et autres conditionnalités exigées par l'État. Pour leur défense, les orpailleurs se plaignent que l'État leur propose des couloirs sans grand intérêt. Ils mettent en cause l'octroi des permis d'exploiter qu'ils qualifient d'arbitraires parce que souvent attribués à des proches ou à des clients politiques. Ils accusent les sociétés minières de recruter leur main d'œuvre ailleurs qu'au sein des orpailleurs agréés. Ils déplorent que l'État ne respecte pas ses engagements d'apporter une assistance technique et financière aux coopératives d'orpailleurs en règle avec la loi. Ils dénoncent la connivence entre les autorités légales et les « orpailleurs marrons » qui les corrompent au moyen de quelques subsides.

Au terme du Code minier revu et adopté, la délivrance des permis d'exploiter a été décentralisée et confiée aux autorités locales qui, le plus souvent, les octroient au tout venant, sur une base purement subjective en foulant au pied les critères prévus par le Code minier.

La gestion du secteur de l'orpaillage souffre cruellement du laxisme systématique qui sévit au Mali. Beaucoup de pratiques illicites tolérées sont sévèrement sanctionnées dans les autres pays africains. C'est par exemple l'utilisation des dragues ou l'emploi sauvage de substances nocives comme certains métaux lourds : le cuivre, le fer, le plomb, le mercure de plus en plus présents dans nos rivières ainsi gravement polluées par l'usage du cyanure et du mercure à haute dose. Alors, tout naturellement, nos voisins ne se privent pas d'affluer au Mali où la permissivité favorise toutes les dérives imaginables.

La gravité de la situation est devenue une réalité qui n'échappe pas aux observateurs avisés comme on peut le constater dans l'analyse brillante publiée le 03 novembre dernier par le journal Le Matin : « Force est de constater, depuis plusieurs années, l'exploitation illégale de l'or par drague sur le fleuve Niger et le fleuve Sénégal et sur certains de leurs affluents ; l'occupation des galeries forestières classées ; la délivrance illégale par certaines



organisations professionnelles de cartes d'exploitants de dragues ; la perception de taxes à plusieurs niveaux et parfois par l'es acteurs n'ayant aucune qualité ; la pollution par des produits tels que le mercure et le cyanure des cours d'eau partagés, en violation des accords internationaux signés et ratifiés par notre pays ; les eaux turbides et boueuses préjudiciables aux systèmes de pompage et d'exploitation de certains offices et sociétés ; les conflits entre pêcheurs et chercheurs d'or par dragues. » Les efforts des autorités nationales pour juguler le mal doivent s'intensifier et le leadership de l'État s'imposer rapidement, de façon

radicale. Des opérations d'information et de sensibilisation sont nécessaires. Seules, elles sont inopérantes. Il faut des actions beaucoup plus vigoureuses. Les opérations de déguerpissement des dragues, la surveillance drastique des cours d'eau, l'application sans complaisance de sanctions sévères dissuasives doivent se renforcer. A quoi sert-il de saisir une drague si une semaine après on la retrouve de nouveau en pleine action ? Il faut le souligner pour le déplorer : le pouvoir administratif et politique n'a pas toujours su jouer son rôle régalien de protection du patrimoine national dans le domaine de l'exploita-

tion minière et a été complice dans une certaine mesure de l'anarchie à laquelle nous assistons, impuissants. Il est vrai qu'il est difficile d'être juge et partie à la fois ! Cela doit cesser pour que les ressources nationales profitent pleinement à ses ayant-droit, à savoir le peuple malien.

Les dernières décisions préconisées par les tenants du pouvoir laissent entrevoir des lueurs d'espoir : « Le conseil des ministres du 27 octobre 2021 a ainsi recommandé la mise en place de Commissions interministérielles de réflexion et de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l'exploration et l'exploitation de l'or par drague et de la gestion durable des déchets solides du District de Bamako et de la ville de Kati ».

Il y va de l'intérêt du Mali que l'ordre règne dans un secteur aussi décisif pour la vitalité de l'économie nationale. Les dividendes de l'exploitation aurifère au Mali (entre 65 et 70 tonnes par an) représentent 7% du PIB, 25 % du budget national et 75% des exportations nationales.

Le nouveau Code minier adopté en novembre 2020 pourrait être la bouée de sauvetage tant espérée des Maliens, si nous nous donnons les moyens de l'appliquer sans tarder, dans son intégralité.

Mesdames et Messieurs, vous le savez, le salut de l'humanité passe désormais inéluctablement par la sauvegarde de notre environnement. La protection de l'environnement ne peut plus être l'apanage de quelques bonnes volontés si souvent mal encouragées. Désormais, il devient absolument prioritaire que les gouvernements et toutes les populations de nos nations prennent conscience que c'est la mobilisation de tous qui servira de parade à cet autre fléau planétaire.

Au cours de notre rencontre, nous avons bon espoir que des orientations et des recommandations formelles seront esquissées devant servir de sources d'inspiration pour inspirer nos responsables nationaux à envisager des décisions appropriées destinées à protéger nos cours d'eau, en particulier le fleuve Sénégal et le fleuve Niger, notre si cher et précieux Djoliba.

Je souhaite que les travaux de notre forum seront à la mesure de nos attentes !

■ Moctar SOW



# Prestation de serment à la Cour suprême : De nouveaux agents renvoyés dans l'exercice de leur fonction

La famille de l'Office central de lutte contre la corruption et l'enrichissement (OCLEI) s'est agrandie. 3 nouveaux membres de l'OCLEI et 1 vérificateur général ont prêté serment, le mercredi 17 novembre 2021, devant la Cour suprême au cours d'une audience solennelle. Ce qui marque leur entrée en fonction dans ces institutions de contrôle et de veille. La cérémonie était présidée par le 1ère vice-président de la Cour Suprême, Hamet Sam.



La prestation de serment est une cérémonie qui marque généralement le début d'une carrière professionnelle. C'est pourquoi elle revêt un caractère solennel et émotionnel. L'acte 1 de cette cérémonie solennelle a été la lecture des décrets de création de l'office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI) et de nomination des 3 nouveaux membres. Il s'agit de Wali Sékou Traoré juriste, du colonel Amadou Traoré officier de gendarmerie et du commissaire divisionnaire de police Badji Coulibaly. En plus de ceux-ci, Mme Mariam Sangaré a aussi prêté serment au compte du bureau du vérificateur général. Ces commis de l'Etat signent leur entrée à l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite et au Bureau du vérificateur général deux institutions phares qui ont vocation à mettre hors d'état de nuire les fonctionnaires véreux.

Il faut préciser que l'office central de lutte

contre l'enrichissement illicite (OCLEI) a pour mission d'une part, la prévention de l'enrichissement illicite qui consiste à informer, sensibiliser et former les citoyens et les agents publics afin de les persuader à ne pas tolérer l'enrichissement illicite. D'autre part, cette mission consiste à développer des mesures systémiques au sein des services publics afin de renforcer leurs contrôles internes de manière à réduire les opportunités d'enrichissement illicite. Ces modalités de prévention caractérisent la particularité de l'OCLEI et le distinguent des structures de contrôle. Les activités de prévention sont conçues et exécutées par le Pôle Prévention et déclarations de biens après validation du conseil.

L'acte 2 a été la lecture de la réquisition par l'avocat général Yaya Koné qui a pris la parole au nom du parquet général. Occasion pour lui, de brosser le parcours professionnel des nouveaux membres de l'office central de lutte

contre l'enrichissement illicite. Il faut noter que ces dignes fils de la nation ont toujours servi la République avec loyauté et dignité d'où leur appel à épauler ces institutions dans leur fonction régaliennne. A l'en croire cette cérémonie se tient à un moment où le Mali fait à une crise multidimensionnelle. Raison de plus pour l'avocat de rappeler les principales missions qui sont assignés à l'office centrale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Ensuite, il a insisté sur la dignité de la fonction qu'exercera ces nouveaux gardiens du temple contre les fonctionnaires à col blanc. L'OCLEI se veut une institution de dissuasion. Pour poser les bases d'une gouvernance chaste, les autorités du Mali ont créé des institutions de lutte contre la corruption parmi lesquelles figurent en bonne place l'office central de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Nul besoin de rappeler que toute la nation fonde de l'espoir sur cette institution pour préserver les maigres ressources du pays. Fort de ce constat, il a invité les récipiendaires au sens élevé de la responsabilité pour mener une lutte sans merci contre la corruption. Aussi, dit-il, la lutte contre ce phénomène doit être leur seule boussole pour une gestion optimale des ressources de l'Etat. L'acte 3 a été la lecture de la formule de prestation de serment par le 1er vice-président de la Cour Suprême Hamet Sam. Ensuite, les récipiendaires ont juré devant l'institution de remplir leur fonction en toute dignité et dans l'intérêt supérieure de la nation. Ainsi, le 1er vice-président de la Cour suprême a pris acte de leur serment avant les renvoyer dans l'exercice de leur fonction. Il a mis à profit cette occasion pour inviter les récipiendaires à garder leur serment en mémoire qui devrait leur servir de socle lors des difficultés qui jalonnent leur vie professionnelle. « **Je vous invite à servir la nation avec responsabilité, honorabilité, loyauté et probité. Ces institutions sont un outil précieux de veille et de suivi de toutes les mécanismes mises par les autorités pour endiguer le fléau de corruption qui entrave tout processus de développement d'un pays. Le peuple malien attend beaucoup de nous pour une gestion efficace et efficace des ressources de l'Etat** », a-t-il conclu.

■ Ibrahim SANOGO

## Braquage de la Bank Of Africa de Sadiola : Les malfrats dans le filet du Commissariat du 1<sup>er</sup> Arrondissement de Kayes

**D**ans sa mission de lutte contre l'insécurité sous toutes ses formes, le Commissariat du 1<sup>er</sup> Arrondissement de Kayes, dirigé par le Commissaire principal Salim Cissé, vient de mettre le grappin sur les braqueurs de la Bank Of Africa. Ils sont au nombre de sept (07) malfrats arrêtés et placés sous mandat de dépôt.

Depuis un certain temps, la situation sécuritaire de la région de Kayes a été fortement marquée par une série de braquages dans les zones d'orpaillage (Sadiola, Kroukéto, Djidjan, Koffi) ainsi que sur les grands axes routiers. Sur les routes, les paisibles citoyens sont soumis à la menace des armes à feu de leurs braqueurs qui les spolient de leurs biens. Ceux qui refusent d'obtempérer, payent souvent de leur vie ou en sortent avec des blessures. Face à cette situation d'insécurité, les autorités de la police sont décidées à prendre le taureau par ses cornes. Elles multiplient les initiatives pour éradiquer le fléau.

C'est ainsi que le 02 novembre 2021, aux environs de 15 heures 30 minutes, un groupe d'individus lourdement armés et cagoulés a fait irruption dans l'Agence de la Bank Of Africa sise à Sadiola. Les assaillants à peine descendus de leurs motos, ont ouvert le feu sur les deux (02) éléments chargés de sécurité. Avec les crépitements des armes, les deux (02) agents de la Bank et un client qui s'y trouvaient sont allés se réfugier respectivement dans les toilettes et bureaux pour se mettre à l'abri du danger.

C'est ainsi que les malfrats sont rentrés dans le hall de la banque pour la vider de son contenu. Après leur forfait, ils ont récupéré les quatre (04) Pistolets Automatique abandonnés par les éléments chargés de sécurité avant de prendre la tangente en direction de Diamou. Cette opération a occasionné des blessures sur les deux (02) agents de sécurité et le vol d'une somme importante d'argent. Aussitôt informé de la situation, le Commissaire Principal

Salim Cisse a instruit à ses éléments de mener la chasse à l'homme.

Ainsi de fil en aiguille et grâce à leurs réseaux de renseignement, les limiers du commissariat du 1<sup>er</sup> arrondissement de Kayes ont mis la main sur sept (07) individus de la bande. Ils ont été interpellés tour à tour à Kayes, Bamako et Ségou. Les mises en cause avaient en leur possession une somme de plus de cinq millions de francs CFA (5.000.000 FCFA), quatre (04) motos de marque Haojue, TVS et DMM et plus d'une trentaine de téléphones portables, deux (02) tablettes et divers effets.

Après leur interpellation, les enquêteurs ont pu retrouver la cache des armes à environs 15

km de Diamou sur la route de Sadiola. Il s'agit de sept (07) Pistolets Automatiques. Il faut rappeler que cet exploit a été rendu possible grâce au concours des Commissariats du 15<sup>ème</sup> arrondissement de Bamako et le 1<sup>er</sup> arrondissement de Ségou. Les enquêtes continuent pour mettre fin aux courses des autres membres de la bande en cavale. Ces arrestations ont été un ouf de soulagement pour les populations de Kayes et démontre la détermination de la police à lutter contre la criminalité dans la région, avec une volonté farouche de stopper le crime et de protéger les innocents. C'est ce qui explique les très bons résultats enregistrés par les policiers du 1<sup>er</sup> Arrondissement de Kayes dans leur guerre contre les malfrats et les bandits de tous calibres. Le Commissaire principal Salim Cissé et ses hommes contribuent ainsi à apporter de la quiétude aux populations en traquant sans relâche les bandits pour les mettre hors d'état de nuire.

■ Yama DIALLO



# Le colonel-major Issa Ousmane Coulibaly, DG de la Justice militaire : « Pas d'armée professionnelle sans justice »

Créée en 2007, la Justice militaire, bien qu'un mal nécessaire, a pu tenir la première session de ses assises au mois d'octobre, sous la direction du colonel-major Issa Ousmane Coulibaly. Trois affaires étaient inscrites au rôle de celles-ci



**Journal Malikilé :** Bonjour M. le directeur général, présentez-vous, et parlez-nous de la Justice militaire ?

**Issa Ousmane Coulibaly :** Je suis le colonel-major Issa Ousmane Coulibaly, Directeur général de la Justice militaire du Mali. Je suis à ce poste depuis le mois de mai 2020.

La Justice militaire est une structure créée par l'État pour juger les infractions commises par les militaires. Elle comprend la direction et les tribunaux militaires. Les tribunaux militaires répondent au ressort des différents Cours d'appel. A titre d'exemple, le tribunal militaire de Bamako relève du ressort de la Cour d'appel de Bamako. Auquel sont rattachés ceux de Koulikoro, Ségou etc. Quant aux régions de Kayes et Mopti, elles ont leurs propres tribunaux militaires. Ils sont gérés par un président de tribunal, assisté par un procureur et les substituts.

A ce jour, le fonctionnement de la justice militaire est hybride. Ce qui fait qu'avec le Code actuel, le président du tribunal est un conseiller de la Cour d'appel. Il est toujours civil tandis que les autres travailleurs sont des magistrats militaires et des civils. Pour le cas de Bamako, le procureur (civil) de la Commune Il est en même temps celui du tribunal militaire et les substituts sont les militaires. La chambre d'instruction est organisée de la même manière.

Quant à la direction de la Justice militaire, elle joue une mission de coordination, tout en permettant aux magistrats militaires de se former et de renforcer leurs capacités. Elle a aussi, pour mission de créer les conditions de travail, tout en facilitant l'organisation des différentes audiences. De sa création à aujourd'hui, elle a eu 5 directeurs généraux dont le colonel-major Issa Ousmane Coulibaly, en est le cinquième.

**Journal Malikilé :** De sa création à aujourd'hui, la Justice militaire n'avait pas tenu de session. Qu'est ce qui s'est réellement passé ?

**Le colonel-major IOC :** Tout début est difficile dans une chose. Mais, en 2017, des premières audiences inaugurales se sont tenues au compte du tribunal militaire. A l'époque, j'étais à l'Ecole de maintien de la paix (EMP) Me Alioune Blondin Bèye. J'étais à cette école pour pouvoir contribuer à la composition de la Justice militaire. De cette date à ce jour, il n'y a pas eu d'assises. Mais cela ne voudrait pas dire que les militaires ne commettent pas d'infractions. Parce que, concernant les militaires, les affaires avancent timidement. Cependant, depuis 2018, il y a eu des affaires qui sont en instructions. De 2018 jusqu'à 2020,



des affaires ont été mises en instruction. Il y a un temps pour la justice et un autre pour les victimes. De même, les affaires criminelles sont souvent mises pour instructions. Ce qui fait qu'une affaire prend du temps avant d'être jugée. A titre de rappel, certaines affaires sont en instructions depuis trois ans. Celles-ci pourraient être prêtes dans les mois à venir afin d'être enrôlées. Chose qui nécessitera l'organisation d'autres assises.

**Journal Malikilé : C'est sous votre leadership que la justice militaire a pu tenir la première session de ses assises. Qu'est-ce qui a surtout motivé cela ?**

**Le colonel-major IOC :** Chaque chose en son temps. De novembre 2020 jusqu'en 2021, il y a eu beaucoup de jugements concernant les militaires. Également au 30 octobre 2021, il y a eu une audience du tribunal militaire de Ba-

mako qui a été transportée à Ségou. Parce que, plusieurs ressortissants de la 4ème région étaient incriminés dans lesdites affaires. Ensuite, il y a eu l'audience inaugurale de la région de Mopti. Au total, pour ces audiences là, il y avait 21 affaires.

Si la session de la justice militaire du mois d'octobre passé a eu des échos favorables, c'est parce que, certains partenaires ont demandé de communiquer sur la structure et les affaires qu'elles jugent. C'est ainsi qu'avec l'autorisation du ministère de la Défense et des Anciens Combattants, qui est le département de tutelle, il y a eu une forte médiatisation autour de celle-ci. Aussi, des affaires avaient défrayé la chronique, avec le vol des matériels militaires par certains soldats (armes et munitions etc.).

**Journal Malikilé : Pour cette première session de la Justice militaire, il y avait combien de dossiers au menu, et quelle**

**en était leur teneur ?**

**Le colonel-major IOC :** Pour les assises du mois passé, trois affaires étaient au menu. Une avait trait au viol. Celle-ci a connu son épilogue. Parce que, l'accusé a été condamné à 20 ans de prison. Les deux autres affaires, à savoir un meurtre et un assassinat, ont été renvoyées pour d'autres sessions, pour insuffisance d'éléments.

**Journal Malikilé : C'est votre dynamisme qui a diligenté l'organisation de cette session. Cela vous met en quel état ?**

**Le colonel-major IOC :** D'abord je me réjoui d'avoir tenu avec l'aide de mes collaborateurs, ces premières audiences de la Justice militaire. Leur organisation va donner plus de visibilité à la structure. Donc, j'ai un sentiment de fierté pour avoir démontré à l'opinion nationale et internationale, que nous avons une justice militaire qui fonctionne à merveille. Et que nos plus hautes autorités n'encouragent pas l'impunité. Aussi, elles ne sont pas prêtes à couvrir les gens qui agissent contre la loi. A cela, j'ajoute qu'une armée professionnelle est celle qui ne peut pas marcher sans une justice militaire.

Aujourd'hui, je suis heureux de voir que la machine est en marche et de façon irréversible. La justice militaire est un mal nécessaire. De ce fait, nous avons intérêt de la faire avancer au Mali, afin de regagner la confiance de nos populations.

**Journal Malikilé : Votre mot de la fin de la fin ?**

**Le colonel-major IOC :** Que les gens acceptent la justice militaire. Que les militaires apprennent eux-mêmes à connaître la Justice militaire, à travers les textes qui la régissent. Qu'ils s'approprient cet outil dédié à eux. L'armée est là au service de la population. De ce fait, la coopération de celle-ci est demandée pour mieux l'aider à accomplir ses missions régaliennes. Parce que le combat contre l'insécurité ne saurait se gagner sans une implication forte de la population en termes de renseignements.

Interview réalisée par Ki-Zerbo



## G5-Sahel : Un comité de Défense et de Sécurité se tient à Ouagadougou

**A**près Bamako, la capitale burkinabé abrite jusqu'au 20 novembre le Comité de Défense et de Sécurité du G5-Sahel. Il est question de la relance future des opérations de la Force Conjointe à travers un plan de campagne qui sera présenté au cours de ce Comité Défense et Sécurité. Le Comité de Défense et de Sécurité, faut-il le souligner, regroupe les chefs d'Etat-major des Armées des pays du G5, et se tient semestriellement. Lors de la rencontre de Bamako, il était question de faire le point sur l'état des différents projets en matière de défense du G5 Sahel et d'examiner les différents documents soumis à l'appréciation des membres du comité, comme le rapport d'activités du commandant de la Force conjointe du G5 Sahel, le rapport d'activités et des réalisations du Collège de défense de l'organisation. Et aussi d'examiner le projet de textes portant création, organisation et fonctionnement du Centre de Fusion de Renseignement (CFR) et le point de situation sécuritaire des pays membres du G5 Sahel. Conformément aux textes en vigueur de l'organisation, les réunions statutaires du Comité se tiennent semestriellement afin d'évaluer la bonne marche de l'axe défense et sécurité, et corriger les carences. À cet égard, les partenaires saluent le dynamisme des responsables qui dirigent la Force conjointe du G5 Sahel pour la mise en œuvre diligente des conclusions de

la réunion des ministres en charge de la Défense élargie aux chefs d'Etat-major des Armées. Ce fût aussi l'occasion de renouveler la reconnaissance des partenaires stratégiques pour leur accompagnement constant aux côtés de la Force conjointe du G5 Sahel, mais aussi de réaffirmer les engagements des pays du G5 dans la lutte contre le terrorisme.

La rencontre de Ouagadougou va certainement se pencher également la Stratégie de Communication de l'Organisation et de son Plan d'action qui étaient en débat ici à Bamako il y a juste une semaine. En effet, les communicateurs du Secrétariat Exécutif du G5 Sahel, des Comités nationaux de coordination (CNC), du Collège de Défense (CDG5S) et du Collège Sahélien de Sécurité (CSS) du G5 Sahel étaient à Bamako pour élaborer un plan d'action 2022-2024 de la Stratégie de Communication de l'Organisation.

Cette rencontre régionale d'échanges, de réflexion et de partage d'expériences entre spécialistes de la communication était élargie à d'autres acteurs évoluant dans le domaine. Elle a été organisée par le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel avec l'appui technique et financier de la GIZ/Mauritanie.

Pour rappel, après la publication, en février 2020, d'un document intitulé : « Stratégie de communication du G5 Sahel » par le Secrétariat Exécutif, la nécessité de son appropriation

par les parties prenantes et sa mise en œuvre était devenue de plus en plus accrue.

D'où, l'élaboration d'un plan d'action pour mettre en pratique les actions identifiées et ciblées dans ce document de référence. La Stratégie de communication du G5 Sahel traduit, en effet, la volonté des États membres et celle de leurs populations à coopérer au delà de leurs frontières dans un contexte de grande insécurité. Le plan d'action en question sera une sorte de boussole pour le G5 Sahel en matière de communication. Cela va également permettre aux communicateurs du Secrétariat Exécutif et des Comités nationaux de Coordination (CNC) et des structures rattachées d'être plus actifs et réactifs sur le plan de la communication.

Pendant trois jours, les participants se sont ainsi penchés sur les voies et moyens pour décliner un plan d'action de la Stratégie de communication du G5 Sahel. Ils ont également procédé à un état des lieux de la communication dans les pays membres et à un partage d'expériences avant de se retrouver en travaux de groupe pour produire un document final devant servir de guide pour les participants dans activités respectives. Evidence faite que la communication joue un grand rôle dans la lutte contre le terrorisme.

La session du Comité de Défense et de Sécurité de Ouagadougou va donc déblayer le terrain pour les actions futures du G5-Sahel, à un moment où l'hydre djihadiste se fait de plus en plus menaçante, et à un moment où la France se désengage d'une bonne partie du Mali.

■ Yama DIALLO

## Congrès FAD : Le combat ne s'arrête pas pour Sarr et ses compagnons de lutte

**Le Front Africain pour le Développement (FAD) a tenu son 2e Congrès ordinaire à Ségou, le samedi 13 novembre, dans l'enceinte de la Chambre des Métiers. A l'issue d'une cérémonie sobre mais pleine de significations pour le parti, un nouveau bureau de 33 membres, dirigé par son président, Nouhoum Sarr, membre du CNT, a été présenté pour continuer le combat de la restauration de nos valeurs d'antan, qui faisaient notre fierté, en vue d'un développement pérenne. Une façon de démontrer que le combat ne s'arrête pas pour le président Sarr et ses compagnons.**

**C**réé en 2008, le FAD fait partie aujourd'hui des voix audibles sur la scène politique malienne. Cela, par le dynamisme de ses militants et la vision d'un leader clairvoyant en la personne de Nouhoum Sarr qui, alors étudiant, a porté le parti sur les fonts baptismaux avec des camarades promotionnaires, il y a à peu près 13 ans. Engagé pour un Mali voire une Afrique insoumis aux idées importées par les partisans de l'impérialisme, le FAD a jugé opportun, lors de ce congrès, de mettre en place un bureau à la hauteur des défis actuels du pays. C'est ainsi qu'un nouveau bureau de 33 membres a été installé. La trentaine de délégations venues de plusieurs localités du Mali a acclamé la nouvelle jeune dynamique équipe du FAD investie désormais de la lourde mission de continuer le combat du développement.

Dans son discours, le président Nouhoum Sarr a affirmé soutenir la Transition dont il partage la vision des autorités pour la restauration de la stabilité sur toute l'étendue du territoire pour un développement durable. « Nous soutenons la Transition et la défendrons contre vents et marrées. Quoi qu'il advienne, nous resterons debout pour le Mali », a-t-il déclaré. Pour l'actuel membre du Conseil National de la Transition (CNT), la situation actuelle du Mali interpelle tous les patriotes plus précisément la jeunesse, qui incarne l'avenir du pays, à se remobiliser pour faire face aux défis et à les relever. C'est ainsi qu'il a indiqué que les Assises nationales de la Refondation de l'Etat, prévues pour les mois à venir, constituent un cadre idéal pour chaque Malien de donner son point de vue sur l'avenir de la nation.

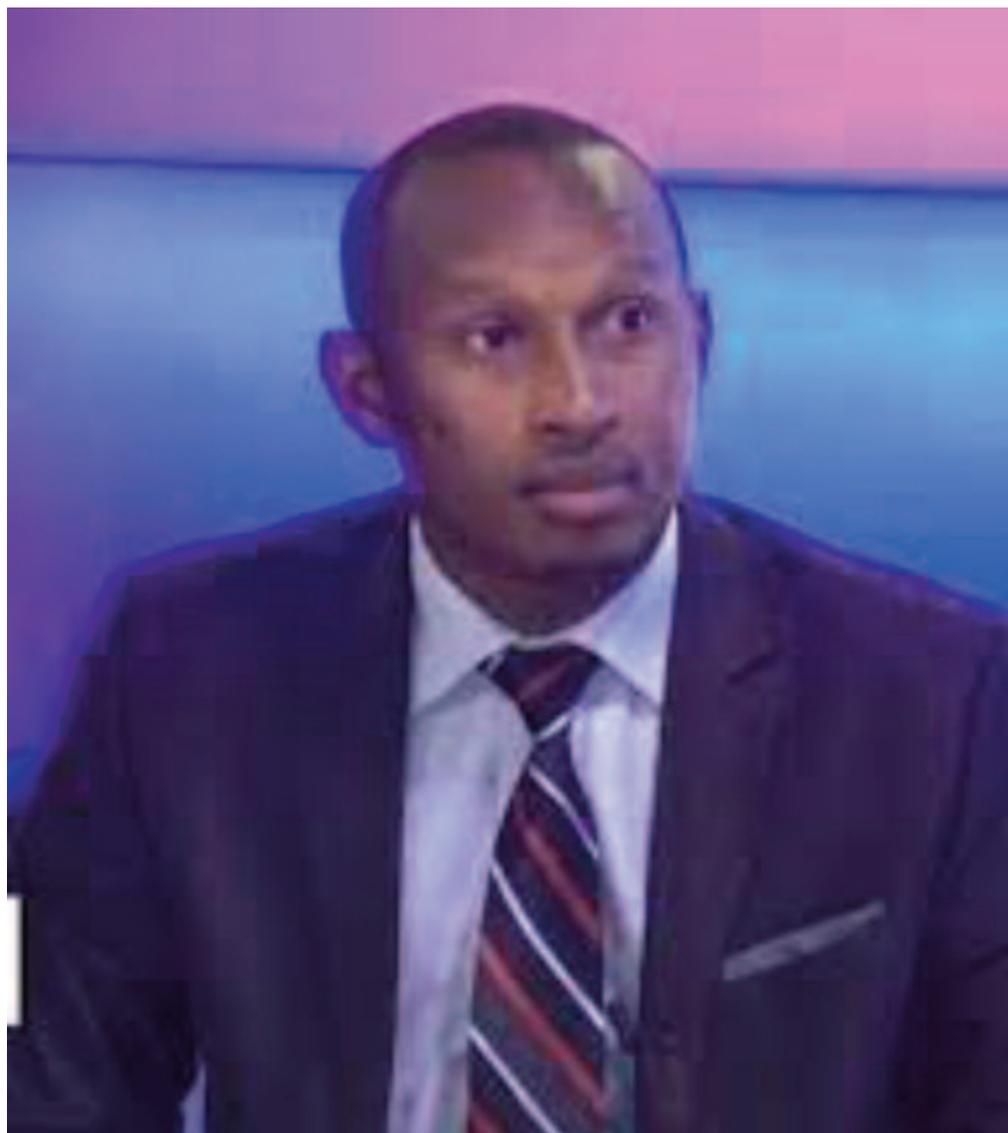
Tout en exhortant au sursaut pour un Mali stable, en paix et émergent, Nouhoum Sarr n'a pas manqué de lancer de pics à la CEDEAO qui, à ses dires, jouerait le jeu de la France pour

continuer à déstabiliser le Mali pour ses intérêts. L'on se rappelle, l'organisation sous-régionale se montre très critique à l'égard de la Transition dont elle vient de sanctionner les autorités et leurs familles.

Aussi, le président Sarr a rendu un vibrant hommage à des devanciers politiques tels que Soumana Sacko et les regrettés Amadou Seydou Traoré dit Amadou Djicoroni et Soumaïla Cissé pour l'avoir inspiré et lui donner l'amour du Mali.

Quant à la première vice-présidente du parti, Zeïnabou Maïga, elle a loué le bilan du bureau sortant qu'elle a qualifié « d'honorable » pour ses différents actes posés en faveur du développement du Mali.

Alassane Cissouma  
Source : Mali Tribune



# Soutien à la Transition : Le Président du RDS entre contradictions et contre-vérités !

Dans une déclaration interpellative à l'adresse du Premier ministre, Choguel Kokalla Maiga, le Président du Rassemblement pour le Développement et la Solidarité (RDS), tout en affirmant « soutenir la Transition », se perde en conjectures en tentant de remettre tout en cause, et même en dressant de pires scénarios pour le Mali ! Le comble, il va jusqu'à demander à Choguel de présenter des excuses pour avoir qualifié ceux qui crient aujourd'hui à la tenue des élections d' « apatrides »... Dans la déclaration qui suit, Younouss Hamèye Dicko se confond plutôt dans des contradictions et contre-vérités qui, sommes-toutes, renvoient à la nature du soutien qu'il prétend apporter à la Transition ! Lisons plutôt, les commentaires suivront !

Le Rassemblement pour le Développement et la Solidarité (R.D.S.), parti historique malien de la SOLIDARITE suit, avec une attention soutenue, les événements et les évolutions de la Transition dont la durée a été fixée à 18 mois par le peuple malien en accord avec la CEDEAO, l'UA et la Communauté Internationale. Et tout particulièrement le R.D.S. scrute ce DERNIER SEGMENT DE LA TRANSITION.

Le R.D.S. constate avec regret que ce dernier segment de la Transition est le plus exclusif de tous les régimes maliens connus y compris celui du Président Modibo Kéïta disparu en 1968.

En son temps, le Président Carter des Etats-Unis est venu au Mali, à un moment où la fragile et jeune démocratie malienne, sous le Président Alpha Oumar Konaré, allait subir le même sort que le régime du Président Moussa Traoré. Monsieur Carter nous a indiqué que dans les pays à institutions faibles, même une assemblée nationale " démocratiquement " élue ne représente pas toutes les tendances du peuple et les partis politiques hors assemblée nationale peuvent facilement faire tomber un régime. C'était ainsi que le Président Alpha dont le parti avait une écrasante majorité à l'Assemblée Nationale, forma en 1997 un Gouvernement d'Union Nationale, sauvant ainsi son régime, la démocratie et le Mali.

Il est donc surprenant qu'aujourd'hui, une petite fraction du peuple engage, seule, la nation malienne dans une aventure, dont les risques peuvent être désastreux pour le pays. Excellence, Monsieur le Premier ministre, le Rassemblement pour le Développement et la Solidarité, vous interpelle très respectueusement, alors qu'il est encore temps, d'écouter les voix de l'intelligence et de la sagesse. Membre fondateur de l'Alliance pour une Tran-



sition Intelligente et Réussie (ATIR), le R.D.S. est le premier parti politique à proclamer son soutien à la Transition pour sa bonne réussite pour le Mali. Au sein de l'Alliance pour une Transition Intelligente et Réussie (ATIR), le R.D.S. n'a cessé d'œuvrer pour mettre en valeur les efforts de la Transition, à un moment où nul parti et nul regroupement politique n'osaient le faire ! Le seul salaire du R.D.S. reste la sauvegarde et la traversée heureuse du Mali pendant cette période de la transition de 18 mois. Nous avons donc droit au respect, à la considération et à l'écoute du gouvernement de transition.

Le R.D.S., sans faiblesse continuera à soutenir la Transition pour la sauvegarde du Mali, tout en restant fidèle à ses principes de parti de vérité et d'adversaire de la politique-mensonge.

## A) DES ASSISES NATIONALES DE LA REFONDATION (ANR).

– Nous avons ainsi constaté la mise sous le boisseau de la presque totalité des processus de la Transition, en attendant les conclusions des ANR. Cela implique, sans équivoque, un ralenti du processus entier de la Transition et SURTOUT DU RETOUR A L'ORDRE CONSTITUTIONNEL NORMAL.

– De même, nous constatons que la PREPARATION DES ANR A ETE TOTALEMENT EXCLUSIVE, CAR LE R.D.S., COMME TOUS LES PARTIS QUI ONT DES OPINIONS A EXPRIMER, ONT ETE SOIGNEUSEMENT ECARTES DES ATELIERS, DU PANEL DES HAUTES PERSONNALITES ET DE LA COMMISSION D'ORGANISATION DES ANR.

– Malgré tout cela :

. Le R.D.S. ne saurait cautionner la politique de la chaise vide.

. Etant investi et responsable par et envers le peuple malien, le RDS ne saurait laisser un évènement décider de l'avenir des Maliens sans en être partie prenante et sans veiller aux intérêts de notre nation.

. Ainsi, le R.D.S., réitére, en cas d'invitation, sa décision de participer aux Assises Nationales de la Refondation pour sauvegarder et veiller aux intérêts supérieurs du peuple malien.

## B) DES ÉLECTIONS.

Hier, nous avons entendu que " les élections ne sont pas la priorité ". Nous avons considéré qu'il s'agit de l'expression d'une volonté politique de prolonger la durée de la Transition. Aujourd'hui, nous enregistrons avec inquiétude l'insulte grossière qu'un politicien a osé faire à sa propre nation en disant que " CEUX QUI VEULENT LES ELECTIONS, SONT DES APATRIDES " ! On peut penser que la langue a fourché et que la parole a devancé la pensée ! Le R.D.S. prie fraternellement l'auteur de bien vouloir présenter ses excuses à ses frères et sœurs, à ses pères et mères qu'il a lourdement offensés.

– Oui, le R.D.S. prie intensément le Premier ministre de bien vouloir écouter ceux qui se battent pour la réussite de la Transition, en allant immédiatement et avec célérité aux élections. Selon les analyses du R.D.S., il est clair que malgré les échafaudages " d'experts ", les élections ne peuvent pas se tenir en février 2022, puisque les ANR sont convoquées sciemment en décembre pour empêcher tous les délais qui pourraient permettre la tenue des élections à date. Depuis Décembre 2020, le R.D.S., après étude de la situation, a proposé d'envisager une rallonge de deux (2) mois pour la Transition ; cela permettra d'organiser les élections en fin Avril 2022. Nous maintenons cette proposition.

## C) DU FRONT SOCIAL.

Après un semblant de Paix sociale avec des accords passés avec l'UNTM, force est de constater la désintégration du restant de confiance qui subsistait entre les 65.000 enseignants de l'enseignement primaire du Mali et le Gouvernement.

Le R.D.S. constate une flambée rare des prix de denrées de première nécessité.

Le R.D.S. constate un enchevêtrement du pouvoir judiciaire, législatif et exécutif.

Le R.D.S. invite le Gouvernement de la Transition à reprendre sans délais les négociations avec les enseignants en ayant le courage d'admettre leurs droits acquis et de régler la situation de plus de 1300 écoles fermées ; à baisser les prix des denrées alimentaires de première nécessité ; à assurer la sécurité du grenier malien (l'Office du Niger), de nos agriculteurs et éleveurs et à laisser la Justice malienne travailler en Paix pour le BIEN du PEUPLEMALIEN !

## D) DE LA CEDEAO.

Nous prenons acte des mesures prises par la CEDEAO.

Le R.D.S. remercie la CEDEAO pour son accompagnement du Peuple malien dans les épreuves que nous traversons, mais rappelle à nos amis et voisins que notre PEUPLE SOUVERAIN n'acceptera aucune INGÉRENCE de quiconque ni aucune mesure mettant en danger notre Transition vers une nouvelle dynamique pour notre Patrie.

Enfin, le R.D.S. estime que toute transition politique est fragile et ne peut souffrir d'aucune lenteur. Les Autorités sont entreprises par des sirènes aux chants mélodieux, envoutants et ensorcelants. Mais les sirènes sont des démons marins qui poussent le timonier à aller fracasser, lui-même, son bateau sur des rochers et subir un naufrage fatal » !

Comme on peut le constater, il y lieu de se demander sur la sincérité du soutien du RDS,

tant il est faux que de constater que le dernier segment de la Transition est le plus exclusif de tous les régimes maliens, connus y compris celui du Président Modibo Kéita... En effet, tous les Maliens se reconnaissent aujourd'hui dans le travail en cours que font les autorités de la Transition. C'est aussi une contre-vérité que d'affirmer que « une petite fraction du peuple engage, seule, la nation malienne dans une aventure, dont les risques peuvent être désastreux pour le pays ».

C'est même une insulte faite au peuple malien que de dire que ceux qui sont aujourd'hui aux affaires ne constituent qu'une « petite fraction du peuple », pour qui se rappelle encore des mobilisations du peuple malien, regroupé au sein du M5-RFP, pour qu'on en soit là aujourd'hui. Dès lors, on s'interroge sur quelle autre voix de l'intelligence et de la sagesse, le Président du Rassemblement pour le Développement et la Solidarité, invite le Premier ministre à écouter, à moins qu'il ne soit dans une mégalomanie l'amenant à se prendre ou à prendre le RDS comme le centre de la terre ! Enfin, comment qualifier aujourd'hui des maliens, ou des gens qui prétendent être des maliens, qui continuent de distraire le vaillant peuple du Mali, engagé dans la voie de refondation et de la reconstruction de leur pays, en appelant à la tenue des élections pour février 2022, soit dans quatre mois ? Que ceux-ci soient qualifiés d'apatrides, en quoi cela of-fusque-t-il quelqu'un qui prétend soutenir la Transition ? Et si le Président du RDS nous disait plutôt ce qu'il veut ?

Flani SORA  
Source : Notre Voie



# L'artiste malienne Salimata Traoré dite Tina à cœur ouvert depuis la France : « D'abord, auprès de ma mère, puis entre 2004 et 2018, Aly Karembé, Abdoulaye Diabaté, Toumani Diabaté, Salif Keita, Rokia Traoré...ont guidé mes pas »

Dans cette interview qu'elle a bien voulu nous accorder par téléphone, Salimata Tina Traoré, la fille de la grande cantatrice Maïmouna Dembelé, qui emboîte le pas à sa mère, résidant actuellement en France, nous brosse son parcours prometteur. Découvrez-la plutôt !

## Notre Voie : Qui est Salimata Tina Traoré ?

**Tina :** Je me nomme Salimata Traoré dite Tina. J'ai décroché mon baccalauréat en 2007-2008. Après deux ans à l'Université, les activités artistiques ont commencé à prendre le pas sur les études. Les voyages, les sollicitations d'artistes, les spectacles. Il me fallait faire un choix car, il est difficile de poursuivre deux lièvres à la fois. Alors, j'ai dû m'arrêter les études pour me consacrer à ma carrière.

## A quel moment exactement la musique a pris une place dans votre vie ?

Je dirais que je suis née dans la musique parce que ma mère est une grande artiste chanteuse malienne Maïmouna Dembelé de Markala. Mais, j'ai commencé par la danse. Depuis toute petite, je suivais ma mère partout pendant ses tournées et c'est en 2004 que j'ai connu un grand chorégraphe, Aly Karembé qui m'a beaucoup appris dans la danse. Avec lui, j'ai eu à faire des formations ainsi que des voyages. J'ai été repérée par plein d'artistes grâce à Aly. J'ai travaillé avec beaucoup d'artistes maliens comme Baba Salah Cissé, Abdoulaye Diabaté entre autres...En 2016, j'ai été encouragée par le grand maestro Toumani Diabaté qui trouvait que j'avais une belle voix. Il m'a tout de suite engagée comme choriste. J'ai eu à faire plein de tournées avec lui. En 2017, j'ai effectué

beaucoup de tournées avec Salif Keita comme choriste et danseuse en même temps. En 2018, avec Rokia Traoré et voilà un peu mon parcours.

## Comment conciliez-vous ce métier avec les activités ?

Bon, pour le moment je ne fais pas d'autres activités à part la musique et la danse. J'arrive à jouer le rôle d'une femme en faisant des tâches ménagères, à m'occuper de ma fille pour être une bonne mère.

## Les Maliens sont ravis de voir une belle dame à la voix suave, à travers un titre « Dunia ». Quel est le message que vous voulez véhiculer ?

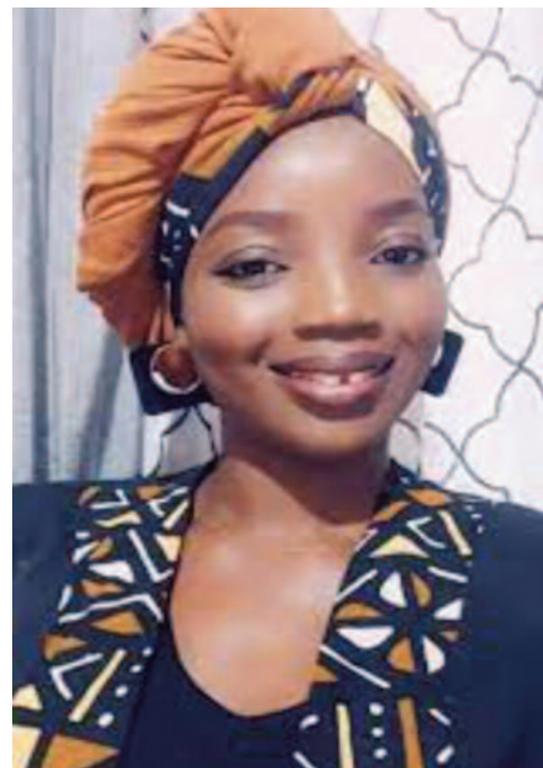
C'est le monde, la vie qui m'inspire. Le lien entre les êtres humains aujourd'hui avec tant de méchancetés entre frères qui s'entretenant. Bref, je trouve tout ça injuste. S'ils pouvaient vivre en harmonie, s'aimer les uns, les autres. Arrêtons de nous rendre la vie difficile.

## Le projet « YEKO », c'est quoi ?

« Yeko », c'est un projet artistique du guitariste français Yohann le Ferrand

## Comment trouvez-vous votre collaboration avec Yohann ; c'est venu comment ?

Ma collaboration avec Yohann a été un beau métissage. Elle m'a fait connaître une autre expérience dans la musique. Ce côté humain,



généreux et positif de Yohann ne pouvait être que motivant, à aller encore plus loin avec lui dans la musique.

## D'où tirez-vous vos inspirations ?

Mon inspiration vient de ma mère qui est auteure compositrice. J'ai beaucoup appris dans la musique à travers mes nombreux voyages de par le monde entier. Cela m'a permis aussi de découvrir plein de choses.

## A quand le retour au Mali ?

Le retour, ça sera pour bientôt. Incha'allah

## Tina est un cœur à prendre ?

Un grand oui

## Vos projets ?

J'ai plein de petits projets en cours, comme un album et d'autres collaborations

## Avez-vous un appel ?

Mon appel va en l'endroit des jeunes artistes comme moi. Il faut faire beaucoup de recherches sur la musique malienne. Ne surtout pas laisser tomber la tradition car, le Mali est très riche en cultures.

## Votre mot de la fin

Un grand merci à toi Fousseini. Je suis ravie de partager ce petit moment d'échanges. Un grand merci à Yohann le Ferrand. Bisous à ma mère qui me manque énormément et espère retrouver tous mes amis très bientôt !!!

Réalisée par Fousseyni SISSOKO  
Source : Notre Voie

## France : Les « Giletsjaunes » ont trois ans et les ferments du mouvement sont toujours là

Il y a trois ans, des dizaines de milliers de manifestants habillés de gilets jaunes s'étaient mobilisés dans toute la France pour manifester contre une hausse des taxes sur le carburant. Ce 17 novembre marque le début d'un mouvement qui a réuni, pendant des mois sur les ronds-points et dans les manifestations, ceux que l'on appelle les « gilets jaunes ».

C'était il y a trois ans, dans les premiers froids du mois de novembre. Visage émacié, regard volontaire, Rémi, agent de service en hôpital et « gilet jaune » livrait un témoignage avec sincérité : « On travaille, on travaille. Mais à la fin du mois, on n'a rien. Quand vous avez 1 100 euros, vous payez l'assurance d'une voiture, vous payez votre loyer, l'eau, l'électricité, le gaz. Il vous reste quoi à la fin du mois ? Rien. Le 15, on crève de faim. »

Le mouvement des « gilets jaunes » a surpris la France et fait reculer le gouvernement sur la question de la taxe carbone et du prix de l'énergie. Emmanuelle Reungoat est chercheuse en sciences politiques à l'université de Montpellier, elle revient sur ses origines au micro de Laurence Théault, du service France

de RFI : « C'est un mouvement qui s'est focalisé sur le pouvoir d'achat à ses débuts, parce que c'est un enjeu important pour beaucoup de "gilets jaunes", explique-t-elle. Ceci dit, ce qu'on a vu, nous, dans nos enquêtes, c'est que le mouvement était beaucoup plus large que ça. C'est-à-dire qu'il y a aussi toute une partie qui n'était pas touchée par la précarité. » Milieu populaire et classes moyennes

La chercheuse insiste sur la sociologie éclatée des « gilets jaunes », qui n'a pas touché uniquement les plus précaires. « C'est un mouvement de milieu populaire, de classe moyenne. Et on a vu aussi qu'on n'avait pas tout à fait les mêmes populations sur les ronds-points, dans les manifestations, selon le répertoire. Le mouvement était relativement représentatif d'une grande partie de la population française », dit-elle.

Emmanuelle Reungoat note que les motifs de mécontentement des « gilets jaunes » « n'ont pas bougé » depuis trois ans. Pour elle, les « gilets jaunes », qui ont du mal à finir le mois, ont toujours les mêmes difficultés économiques au quotidien, « même si parfois le mouvement a pu permettre de mettre en place

des réseaux de solidarité et d'entraide ». « Ce ne sont pas les politiques publiques qui ont changé. Et même si c'est un mouvement globalement de travailleurs ou de salariés, la réforme de Pôle emploi, l'assurance chômage ne va pas aller dans ce sens-là. » La question du ressenti d'une indivisibilité ou d'un mépris social « n'a pas changé non plus », constate la chercheuse.

### Vers un retour de la mobilisation ?

La mobilisation a duré très longtemps, mais elle a fini par s'affaiblir. Alors, le mouvement peut-il reprendre ? « Je pense qu'il ne reprendra pas sous la même forme, s'il reprend. Ceci dit, les motifs de mécontentement sont toujours les mêmes, estime Emmanuelle Reungoat. Ce mouvement a créé des réseaux entre les gens. Même les gens qui se sont désengagés, il y a eu des réseaux de sociabilité, d'interconnaissance entre des gens qui ne se connaissaient pas et de milieux politiques très différents. Ça, ce sont des choses qui restent. Ce sont des réseaux qui, potentiellement, peuvent se remobiliser, surtout les réseaux amicaux et les réseaux de sociabilité. De là à dire que le mouvement reprendra et sous quelle forme... ça, bien malin qui peut le dire ».

Au total, le mouvement des « gilets jaunes » a mobilisé près de trois millions de personnes fin 2018 et début 2019.

Source : RFI



## Pascal Affi N'Guessan (FPI) : En 2025, « ce serait une surprise que je ne sois pas candidat »



**N**ouveau départ pour le FPI en Côte d'Ivoire. Le parti créé dans les années 1980 par Laurent Gbagbo a vu son fondateur partir pour créer sa propre formation. Laurent Gbagbo avait renoncé à une longue bataille juridique pour tenter de reprendre le FPI à Pascal Affi N'Guessan qui en était devenu le président légalement reconnu. Samedi 13 novembre, en présence d'émissaires d'autres partis dont le RHDP au pouvoir, le FPI tenait son premier congrès de l'ère post-Gbagbo dans un palais des sports d'Abidjan plein à craquer : 11 000 participants mis en ordre de marche pour les prochaines échéances électorales. En ligne de mire : les élections locales et régionales de 2023, mais surtout la présidentielle de 2025. Le président du FPI Pascal Affi N'Guessan est l'invité de RFI ce matin. Il répond aux questions de Pierre Pinto.

**RFI : « Cette rupture est une libération, un soulagement... » Avez-vous déclaré samedi, à propos de votre divorce politique avec Laurent Gbagbo. Quel cap**

**allez-vous donner maintenant au FPI, alors que vous êtes désormais seul maître à bord ?**

**Pascal Affi N'Guessan :** Nous continuons notre bataille pour consolider le parti, pour gagner les prochaines élections, pour réaffirmer notre identité, notre projet politique... C'est véritablement ces deux dimensions que nous allons poursuivre.

Lors des dernières législatives, en mars, vous avez eu deux sièges à l'Assemblée nationale, dont le vôtre. Les pro-Gbagbo, eux, en ont conquis dix-huit. Est-ce que ce n'est pas la preuve que Laurent Gbagbo est parti avec les cadres, les militants et les électeurs ?

Dix-huit, avec le soutien du PDCI-RDA... Et dans beaucoup de circonscriptions, ils ont bénéficié de l'investiture du PDCI. Deux, parce que nous étions dans un contexte de confusion, qui a démobilisé nos militants. Et je crois que le congrès du 13 novembre vient démontrer qu'après la rupture du 9, il y a une remobilisation de toute la classe politique, au niveau du Front populaire ivoirien, de tous les

militants, et que certainement les élections à venir vont montrer le vrai visage du Front populaire ivoirien.

**Est-ce que le FPI est prêt pour 2023, aujourd'hui ?**

Nous devons continuer à nous préparer. Le congrès a montré que la mobilisation est de retour, que les militants se sont mis debout... Il convient maintenant d'accompagner ce mouvement sur le terrain, c'est le sens de la réorganisation du parti, de faire en sorte que nous ayons de meilleurs résultats en 2023, d'abord, et que nous puissions gagner l'élection présidentielle de 2025.

**Vous serez candidat en 2025, à la présidentielle ?**

Personnellement, oui. Étant donné que j'ai déjà été candidat en 2015 et 2020, ce serait une surprise que je ne sois pas candidat. Maintenant il appartiendra à la direction du parti - aux instances du parti - de décider si ces instances estiment que je peux continuer de porter le

flambeau du Front populaire ivoirien.

**Il y a un débat en cours depuis plusieurs semaines, en Côte d'Ivoire, sur la fameuse limite d'âge pour les candidats à la présidentielle qui serait à 75 ans – donc cela ne vous concerne pas, puisque vous aurez 72 ans en 2025 – mais est-ce que vous êtes favorable à cette mesure ?**

Mais bien sûr, nous sommes favorables à cette mesure depuis 2000. Nous avons été à l'initiative de la limitation de mandats et d'un certain nombre de réformes de modernisation de la vie politique nationale : le vote à 18 ans, le bulletin unique, la limitation des mandats, etc., notre position n'a pas changé.

**Vous aviez invité Simone Gbagbo à votre congrès. Elle n'est pas venue, elle est elle-même en rupture politique et personnelle avec Laurent Gbagbo. Est-ce que vous regrettez son absence ?**

Dans une certaine mesure, puisqu'elle a sa place au Front populaire ivoirien. Pour le moment, elle n'a pas exprimé sa position de quitter le parti, donc nous la considérons toujours comme des nôtres et nous aurions aimé vraiment l'avoir à ce moment historique de la vie du parti.

**Vous avez été récemment reçu par Alasane Ouattara à la présidence. Pourquoi aviez-vous demandé cette audience ?**

Parce qu'il y a beaucoup de problèmes qui affectent la vie des Ivoiriens. D'abord, les questions liées à la paix, à la réconciliation nationale, parce qu'à l'heure actuelle, il y a encore des prisonniers politiques de la crise de 2010-2011 qu'il faut élargir. Il y a ceux-là mêmes de la désobéissance civile, il y a la question de la préparation des élections futures, à travers un dialogue national inclusif, qui nous permettrait d'assainir l'environnement juridique et institutionnel des élections, de faire en sorte que les prochaines élections ne dégénèrent pas encore comme par le passé, dans des violences... Donc il y a aussi des problèmes sociaux qui touchent les agriculteurs, les travailleurs de façon générale.

En tant que responsables politiques de l'opposition, il nous appartient d'évoquer ces questions, d'agir pour que ces problèmes soient résolus. C'est donc une perspective que

j'ai sollicité cette audience. Je voudrais vraiment profiter de votre micro pour remercier le chef de l'État de l'honneur qu'il nous a fait de nous recevoir et de l'oreille attentive qu'il a accordée à toutes les questions que nous avons évoquées.

**Est-ce que si le chef de l'État vous conviait à participer à un gouvernement d'ouverture vous iriez ?**

Nous sommes à l'heure actuelle résolument dans l'opposition. Mais nous sommes ouverts à tout ce qui peut faire avancer la Côte d'Ivoire, tout ce qui permet d'apaiser l'environnement national, de construire la démocratie, de résoudre les questions des divisions et de promouvoir la réconciliation nationale.

**Qu'est-ce que vous gardez de l'alliance de l'opposition anti-Ouattara de l'année dernière de la désobéissance civile ?**

Oh ! Un amer souvenir, puisqu'en définitive cela a été une symphonie inachevée. Nous avons mené une grande bataille - c'est vrai - malheureusement, nous n'avons pas su la conclure, en participant ensemble aux élections législatives de façon unie, de manière à présenter un seul candidat dans chaque circonscription. L'opposition telle qu'elle s'est

présentée a montré ses limites, nous sommes donc aujourd'hui dans une autre perspective.

**Vous regrettez d'avoir été le porte-parole du CNT ?**

Non, pas de regrets, parce que je l'ai fait en toute responsabilité, mais je regrette qu'il y ait eu beaucoup de violences et des morts. Ce n'est pas ce que nous souhaitons. Ce que nous souhaitons, c'était d'appeler le gouvernement à un dialogue, pour que l'on trouve par le dialogue des solutions au contentieux qui nous opposait au chef de l'État et à son parti. Malheureusement, ce dialogue n'est pas arrivé. C'est plutôt la violence et la confrontation qui ont été opposées à cette revendication. C'est regrettable et je pense que les uns et les autres, nous avons tous tiré des leçons. Parce qu'aujourd'hui, lorsque je vois le RHDP au congrès du Front populaire ivoirien et que j'entends le discours de monsieur Bictogo, je dis que nous avons effectivement tous tiré les leçons et que nous sommes plus que jamais ouverts à rechercher ensemble les voies et moyens, pour que la Côte d'Ivoire ne revive plus des violences, qu'elle s'engage sur la voie la paix, de la stabilité et du progrès.

Source : RFI



## Deux mois après le Coup d'État : Mamadi Doumbouya prend la parole

Depuis sa prise de pouvoir, le 5 septembre 2021, sa parole publique était devenue rare. On a fini par se demander s'il parlera un jour... C'est fait. Le colonel Mamadi Doumbouya, président de la transition de Guinée, a accordé sa première interview à un média international le 15 Novembre passé. Interrogé par Alain Foka, pour RFI et France 24, Mamadi Doumbouya est apparu en tenue militaire, répondant aux questions sur un ton posé et sans langue de bois. Au cours de l'entretien, le président de la transition guinéenne est revenu sur un certain nombre de sujets.

### Sa loyauté va au peuple avant tout.

Selon beaucoup d'observateurs, Mamadi Doumbouya doit son ascension à Alpha Condé. Celui-ci, dit-on, aurait pris toutes les dispositions pour que Doumbouya revienne de France, pour devenir un de ses proches collaborateurs. C'est donc tout naturellement que l'opinion s'interroge sur la loyauté de Doumbouya, qui plus est, en contexte africain. Après avoir rap-

pelé la « tension sociopolitique » et la « gabegie financière » qui régnaient en Guinée sous Alpha Condé, Mamadi Doumbouya a indiqué que les militaires guinéens ont décidé de prendre leurs responsabilités devant l'Histoire, en faveur du peuple.

« Je pense, a-t-il affirmé, que la loyauté était entre le pays et un homme... Le choix est vite fait. Je pense que je n'étais pas venu pour servir un homme, mais j'étais venu pour servir la République de Guinée, et en tant que soldat,

ma mission était de servir la République ». A l'heure où, certains militaires se cachent derrière un prétendu apolitisme, ou une neutralité de circonstance, d'autres ont choisi de privilégier l'intérêt de la Nation. Bien entendu, il n'est pas question de justifier la prise de pouvoir par les armes. Mais, l'Afrique devra-t-elle encore accepter les viols constitutionnels ? La question est d'autant plus fondée qu'en Guinée, le « coup d'Etat constitutionnel » a précédé le coup d'Etat militaire.

### Alpha Condé ?

« Je ne suis pas un justicier. Je suis le président de la transition. Et aujourd'hui, vous avez une ministre de la Justice qui s'occupera de toutes les situations de justice », a déclaré le président de la transition guinéenne sur le sort d'Alpha Condé. Autrement dit, l'ex président guinéen – comme tout citoyen – est soumis aux lois de la République. Comme tel, il est justiciable des tribunaux. Cependant, il importe qu'il soit convenablement traité, eu égard à ses droits fondamentaux et son âge. Indépendamment de ce qu'on peut lui reprocher, Alpha Condé aura été quand même Président de la République.



**MAMADY DOUMBOUYA SUR FRANCE 24 ET RFI**  
PRÉSIDENT DE TRANSITION EN GUINÉE



**MAMADY DOUMBOUTA SUR FRANCE 24 ET RFI**  
PRÉSIDENT DE TRANSITION EN GUINÉE

## Sur la durée de la Transition

En effet, au Mali comme en Guinée, la CEDEAO exige un retour rapide à l'ordre constitutionnel normal. Conséquemment, l'Organisation Ouest-africaine voudrait que la transition guinéenne soit courte (six mois), afin de passer la main à un pouvoir élu. Pour Mamadi Doumbouya, c'est plutôt le Conseil national de la transition – organe législatif en cours de formation – qui devra fixer le « chronogramme » donc, le délai de la transition. Il a justifié ce choix par un principe de cohérence : « Je ne peux pas vouloir dire au peuple de Guinée que je lui donne sa liberté par la voix de tout ce qui est organe législatif et en même temps imposer un délai au peuple de Guinée ». Encore que, le CNT a vocation à rassembler « toutes les composantes de la vie guinéenne », promet Doumbouya. Très objectivement, il est nécessaire que la transition guinéenne prenne le temps des réformes pour éviter au pays « la personnalisation de la chose publique » et d'autres instabilités politiques qui sont les terrains des coups d'Etat militaires. Aussi, a indiqué le président de la Transition, « le CNT a pour mission de réécrire le texte, c'est-à-dire la Constitution. Une nouvelle Constitution, ça ne se sera plus une Constitution copiée-collée du pays. Nous allons mettre à plat tous nos problèmes et réécrire une Constitution adaptée

aux problèmes de la Guinée pour trouver toutes les solutions nécessaires pour l'émergence de notre pays ». Si l'on convient qu'une telle ambition est opportune, il est encore plus opportun de lui accorder le temps de la concrétisation. Une constitution ne s'écrit pas dans la précipitation. Autrement, sa fragilité est certaine.

## L'envoi d'un émissaire de la CEDEAO

La semaine dernière, en effet, la CEDEAO a voulu envoyer un émissaire spécial pour la Guinée, dont les autorités y ont opposé une fin de non-recevoir. Pour celles-ci, le problème est ailleurs.

« Le cas guinéen est très simple, a expliqué Doumbouya. Nous avons eu des aînés qui ont eu des problèmes de personnes, à savoir la gestion de la chose publique qui avait divisé le pays. Aujourd'hui, le peuple guinéen n'est pas divisé... On n'est pas en conflit. Il n'y a pas de crise en Guinée. Nous n'avons pas besoin d'émissaire. Nous avons juste besoin de moyens techniques, de l'accompagnement technique. La Cédéao a des représentations ici. Toutes les organisations ont une représentation en Guinée... » En vérité, le problème vient de la difficulté à justifier l'envoi d'un émissaire par la CEDEAO. On s'interroge sur

son rôle éventuel. On pourrait aussi craindre des remous diplomatiques susceptibles de conduire à son exclusion, comme ce fut le cas au Mali récemment. Sans doute que le régime Doumbouya voudrait d'envenimer ses rapports, déjà tendus, avec la CEDEAO.

## Une candidature aux élections ?

« Ni moi ni aucun membre de cette transition ne sera candidat à quoi que ce soit. Nous allons mener la transition à bon port avec tous les Guinéens.... En tant que soldat, nous tenons beaucoup à la parole donnée », a martelé Mamadi Doumbouya. Pour lui et ses camarades, l'objectif affiché est de mettre les choses sur les rails, afin que la Guinée reparte de plus belle.

Cependant, à ce niveau, la prudence est de mise pour l'analyste. On se rappelle qu'Alpha Condé lui-même, ainsi que d'autres Chefs d'Etats de la CEDEAO avaient promis ne pas faire plus de deux mandats... avant de revenir sur leurs paroles. Seul le temps nous dira... Une chose est sûre : s'il respecte son engagement, Mamadi Doumbouya entrera dans l'Histoire.

Malik Wogo

# Mondial 2022 : Des barrages de feu en mars en Afrique

On connaît désormais les dix équipes africaines qualifiées pour les barrages pour la Coupe du monde 2022. Un tableau relevé avec (presque) tous les gros du continent qui attendent avec impatience le tirage au sort du 18 décembre pour connaître leur adversaire de mars.

Il ne reste qu'une marche, la plus haute, et elle pourrait ressembler à une montagne à gravir pour décrocher le précieux ticket pour le Mondial 2022. Le 18 décembre, on saura les affiches, mais il faudra attendre fin mars 2022 pour connaître les cinq équipes qui vont représenter l'Afrique au Qatar dans un an. Le tirage au sort sera « dirigé » avec cinq pays, premiers du dernier classement Fifa, qui auront le privilège d'être têtes de série et ne pourront donc pas se croiser. Les quatre demi-finalistes de la dernière CAN (Algérie, Sénégal, Tunisie, Nigeria) ainsi que le Maroc ne vont pas se rencontrer si on se réfère au classement

Fifa actuel qui ne changera pas dans quelques jours tant les écarts entre les uns et les autres laissent de la marge.

## Algérie-Égypte, Sénégal-Mali ?

Mais les équipes non tête de série ont tout pour donner du fil à retordre aux cinq « privilégiés » et à l'heure actuelle, la RDC peut apparaître comme un « bon tirage » car étant la petite surprise de ces barrages. La sélection congolaise est la seule qualifiée pour les barrages et pas pour la CAN, mais elle était aussi dans une poule (Bénin, Madagascar, Tanzanie)

où aucune équipe ne s'est qualifiée pour la Coupe d'Afrique...

Le Mali, seul pays parmi les dix, à n'avoir jamais disputé de Mondial pourrait être vu également comme une bonne pioche, mais les Aigles qui ont survolé leur groupe (cinq victoires, un match nul), ne se présenteront pas en victimes expiatoires.

Verra-t-on un alléchant derby Sénégal-Mali ou un remake, toujours chaud, Égypte-Algérie ? Une certitude la vérité d'aujourd'hui ne sera certainement pas celle de mars tant les dynamiques actuelles seront à l'épreuve de la CAN dans moins de trois mois. La route vers le Qatar est encore longue...

## Les dix équipes qualifiées pour les barrages

Têtes de série : Sénégal, Tunisie, Maroc, Algérie, Nigeria

Non têtes de série : Égypte, Ghana, Cameroun, Mali, République démocratique du Congo

Source : RFI





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Saturne dans votre maison 10 va sûrement vous apporter une promotion à un poste de responsabilités et d'organisation qui entraînera un surcroît de travail. Votre situation sociale se stabilise. Votre réputation est établie. On vous trouve sérieux et intègre.

Vous pourriez avoir des avantages matériels et financiers inopinés ou bien des gains par des entreprises nouvelles. Il faut saisir votre chance au vol. Ce bénéfice peut résulter d'une collaboration fructueuse avec des amis.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Tout ce qui touche au domaine professionnel est mis en lumière, du coup les relations au travail vous rapportent de bons retours. Vous ne ménagé pas vos efforts. Pour convaincre certaines personnes, vous savez vous montrer très persuasif.

Vous n'avez pas d'autres choix que de contrôler votre comptabilité de près, dans le cas contraire, dans les jours à venir, vous pourriez aller au-devant de quelques problèmes. Factures, dépenses courantes ou occasionnelles, ne prenez rien à la légère.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'activité professionnelle continue d'être importante. Vous menez plusieurs tâches à la fois et elles pourraient vous épuiser cérébralement. Dans votre service, il peut manquer du monde. La productivité est en baisse et l'ambiance est électrique.

Gare aux dépenses inutiles. L'argent part aussitôt qu'il entre. Pour garder un budget stable, essayez de ne pas craquer dans les sorties. Vos amis pourraient être la cause de dépenses qui tombent mal. Des concessions sont à faire pour maintenir la stabilité.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

La rivalité professionnelle est palpable. Une mauvaise entente flotte dans l'air. C'est avec la boule au ventre que vous allez au travail. Cette situation ne peut pas durer. Vous envisagez d'y mettre un terme au plus vite. Gagner en confort est votre but.

Saturne en Capricorne continue de freiner le train de vie. Vous devez apprendre à faire des concessions. Rogner le budget passe par des frustrations assez inévitables. Les loisirs sont en ligne de mire. Vous déclinez des sorties avec les amis habituels.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Un excellent transit peut vous permettre d'être mis en relation avec des personnes haut placées et qui constituent l'élite dans votre domaine. Cette rencontre vous apportera beaucoup tant au niveau intellectuel, qu'au niveau culturel ou spirituel.

La période est propice et votre compte en banque se porte à merveille. L'argent rentre régulièrement et ceci vous permet d'envisager sereinement l'avenir de votre petite famille. Vous pouvez enfin concrétiser vos souhaits les plus profonds.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

On risque de vous en demander beaucoup trop aujourd'hui, pas sûr que vous puissiez suivre le rythme imposé. Les conditions de travail ne sont pas toujours faciles, si on rajoute à cela une ambiance tendue, rapidement vous pourriez monter dans les tours.

Il y a du mouvement sur vos comptes, vous n'êtes pas du genre à jeter un oeil toutes les trente secondes pour contrôler si vous n'êtes pas en train de grappiller sur votre découvert, mais aujourd'hui vous devriez regarder de plus près.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Du fait de votre bonne humeur et de votre tranquillité d'esprit, votre travail s'en ressent. Les relations avec vos collègues féminines seront privilégiées aujourd'hui. Vous débordez d'imagination et cela vous aide dans votre profession. Il vous est conseillé de ne pas prendre trop de risques dans le secteur de vos finances. Il pourrait y avoir des imprévus fâcheux, des contre-temps inattendus. Mais vous saurez régir à temps. Essayez de maintenir un équilibre dans votre comportement.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercury et le Soleil en Scorpion vous rendent ambitieux. L'ambiance professionnelle ne vous apporte guère d'épanouissement. Vous pourriez avoir envie d'en changer. Une nouvelle orientation arrive. Une activité avec une stratégie commerciale est possible.

Des activités avec des amis peuvent vous revenir cher. Essayez de fixer des limites. C'est la vie amicale et sociale qui entraîne des frais. Ils sont élevés et vous stressent. Pour réaliser des économies, vous devez rogner sur des dépenses inhabituelles.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous avez travaillé dur, sur le long terme pour arriver à vos buts professionnels. Vous avez fourni de gros efforts sans attendre de gratification immédiate. Vous êtes arrivé à un tournant dans votre vie qui devrait vous apporter ce que vous souhaitez.

La Lune en bon aspect, devrait vous apporter une récolte significative de vos efforts. En bon aspect avec Mercure, il peut s'agir de la signature d'un contrat, qui se concrétise enfin. Vous pouvez donc compter dessus et faire des projets personnels.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Aucune motivation, pas vraiment envie de traiter vos dossiers. Vous préférez vous la couler douce aujourd'hui, sauf que ça ne semble pas plaire à tout le monde. Si vous travaillez en collectif, vous risquez des critiques, les remarques pleuvent.

Ne laissez pas les petits tracas vous casser le moral. Bien sûr, l'argent est indispensable, mais vous ronger les sangs à cause de factures impayées, cela n'en vaut pas la peine. Contactez l'organisme en question de façon à étaler vos paiements.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Au travail, votre confiance vous permet de braver beaucoup d'obstacles. Les portes fermées jusqu'à présent s'ouvrent à vous, vous vous sentez même stimulé par la concurrence ! Si vous recherchez un emploi, allez de l'avant, c'est le bon moment.

Du fait de l'influence de bons transits sur vos capacités au travail, vous pourriez être promu à un nouveau poste ou même percevoir une augmentation de salaire. Vos finances s'en trouveraient grandement améliorées ! Une bonne nouvelle arrive..



## Poisson (19 février - 21 mars)

Le changement en cours demande la prudence. Si vous signez un contrat, lisez entre les lignes ! Des clauses pourraient vous déplaire. Il y a l'inquiétude de quitter la proie pour l'ombre. La crainte est responsable d'un ralentissement dans ce changement.

La gestion des finances dépend en partie de votre disposition d'esprit. Vos humeurs changeantes entraînent des frais. Ils peuvent être inutiles. Essayez de voir si ces achats sont urgents. Il faut en effet réaliser des économies. Des concessions sont à faire.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

**853 Malikilé**  
Pourquoi le vaccin Astra Zeneca indexe : La reprise de ce professeur allemand  
**Transition malienne**  
Le M5-RFP refusera-t-il la compromission ?

**854 Malikilé**  
Démographie, sécurité et paix : Vers une mutualisation des efforts des acteurs !  
**Sommet sur le financement des économies africaines**  
Un air de déjà-vu

**855 Malikilé**  
FONDATION FOCAL DE BAMAKO  
"Développement durable et capital humain : Bases et pratiques opérationnelles pour la transition au Mali"  
**Points de presse du M5-RFP**  
Grand Rassemblement le 4 juin en lieu et place de l'indépendance

**856 Malikilé**  
FONDATION FOCAL DE BAMAKO  
21<sup>ème</sup> édition du Forum de Bamako : Plus d'actions pour le président Abdeloulaye Coulibaly  
**EDITION SPECIALE**  
Mali  
Vandalisme, cambriolages, trahisons et corruption au sommet de l'État

**857 Malikilé**  
Mali : L'opposition appelle à une manifestation de soutien à la transition  
**Crise au Mali**  
Antipode d'un gouvernement sur-tout et grâce d'une crise

**858 Malikilé**  
Mali : L'opposition appelle à une manifestation de soutien à la transition  
La création d'un Centre de Façon de Renseignements au moment des débats  
**Difficultés négotiations avec le M5-RFP et manifestation au M5-RFP**

**859 Malikilé**  
Bah N'DAW aujourd'hui comme IBK hier : Mais, qui dirige la Transition du Mali ?  
**L'ONU condamne, mais ne sanctionne pas encore**

**860 Malikilé**  
Rectification de la transition : La primature au M5-RFP  
**Sommet extraordinaire de la CEDEAO sur le Mali**  
Des zones d'ombre et des confusions

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23